



L'islamophobie se manifeste de plus en plus en Allemagne *Page B 5*



Pedro Martinez est élu au Temple de la renommée du baseball *Page B 6*

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE MERCREDI 7 JANVIER 2015

LE MAL HOLLANDAIS INVERSÉ

Le pétrole redessine le paysage canadien

La chute des prix aura un effet négatif dans les provinces productrices, mais l'Ontario et le Québec vont en bénéficier

Les effets du « mal hollandais », qui a longtemps affligé le secteur manufacturier du Québec et de l'Ontario, s'inversent. Les deux provinces profitent aujourd'hui de la chute des prix du pétrole et de la baisse du dollar canadien pendant que l'Alberta frémit. C'est le retour du balancier, mais pour combien de temps ?

KARL RETTINO-PARAZELLI

Des « vents favorables » soufflent actuellement sur le Québec et l'Ontario, affirme le professeur de science économique à l'Université d'Ottawa Serge Coulombe. Au contraire, les provinces productrices de pétrole, l'Alberta et Terre-Neuve, sont recouvertes de sombres nuages.

Selon lui, l'effet combiné de la dégringolade des cours pétroliers, de la dépréciation de la devise canadienne et du raffermissement de la demande américaine donne un second souffle aux manufacturiers et exportateurs québécois et ontariens. C'est en quelque sorte l'inversion du « mal hollandais », une expression qui désigne la hausse d'une devise causée par l'exploitation de ressources naturelles, ce qui désavantage d'autres secteurs de l'économie.

Le Québec devra être patient: récupérer les emplois perdus prendra du temps

Dans le cas canadien, l'exploitation massive des sables bitumineux dans l'Ouest canadien a asséné un dur coup aux provinces manufacturières, principalement le Québec et l'Ontario.

« Oui, il y a un effet inverse », explique M. Coulombe. Mais on ne pourra pas récupérer instantanément l'ensemble des pertes d'emplois subies dans le secteur manufacturier. Ça va prendre beaucoup de temps. »

Dans le sixième chapitre de l'ouvrage *Le Québec économique 2013-2014* paru cet été, le professeur conclut que le Québec a perdu un total de 103 000 emplois manufacturiers entre 2002 et 2008 et que le « mal hollandais » est directement responsable d'environ le tiers de ces pertes (31 900 emplois).

« Les ajustements économiques ne se font jamais du jour au lendemain, ajoute-t-il. Plusieurs manufacturiers et exportateurs du Québec constatent maintenant qu'ils ont des possibilités nouvelles pour exporter ou augmenter leurs exportations aux États-Unis. Mais ça prend du temps avant de créer des réseaux, ajouter des lignes de production. » M. Coulombe précise que cette période de transition peut varier de deux à cinq ans, selon les cas.

VOIR PAGE B 4 : PAYSAGE



FRANK GUNN LA PRESSE CANADIENNE

L'Alberta a éclipsé toutes les autres provinces au chapitre de la croissance ces deux dernières années, mais la situation risque de s'inverser avec la chute des prix du pétrole.

L'or noir continue d'embêter les investisseurs

Le prix du baril de *light sweet crude* a clôturé à 47,93 \$US à New York

ÉRIC DESROSIERS

La poursuite de la baisse des cours de l'or noir a fait vivre une autre mauvaise journée aux marchés boursiers mardi.

Commencée il y a six mois, la dégringolade du prix du pétrole a passé un nouveau cap, le baril de *light sweet crude* (WTI) pour livraison en février perdant encore 2,11 \$US à New York et clôturant franchement sous la barre des 50 \$US, à 47,93 \$. On ne l'a pas vu aussi bas depuis le 21 avril 2009. Toujours un peu plus chère, la référence mondiale, le baril de Brent de la mer du Nord, a connu le même sort à Londres, reculant de 53,11 \$ à 51,12 \$, un record remontant, celui-là, à mars 2009.

Ces baisses de prix, d'un baril de WTI qui se vendait encore 105 \$ en juin, sont à la fois le résultat d'une offre croissante et d'une faible demande. « Les inquiétudes persistent au sujet de la volonté de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole [OPEP], en premier lieu l'Arabie

saoudite, de ne pas réduire sa production, tandis que celle des États-Unis continue à augmenter », a expliqué James Williams, de la firme d'analyse WTRG.

L'Arabie saoudite a, entre autres, réduit ses prix de vente officiels pour livraison en février vers l'Europe et les États-Unis, fidèle à sa nouvelle stratégie de protection de ses parts de marché, ont noté plusieurs analystes.

De plus, « les grands investisseurs ont déjà les yeux tournés vers le printemps, qui voit habituellement une demande peu élevée », a noté James Williams. « D'ici là, nous pourrions assister à une baisse des prix jusqu'à 40 \$ le baril, voire en dessous. »

Une nouvelle baisse pourrait se produire dès mercredi, après le dévoilement du niveau des réserves hebdomadaires de pétrole brut aux États-Unis, lesquelles devraient avoir augmenté.

La chute du prix du pétrole a continué de plomber les Bourses au lendemain de leur très mauvaise journée de lundi. En recul de

1,8 % la veille, le S&P 500 a encore cédé 0,9 % à Wall Street.

Nouvelles d'Europe

Les investisseurs continuent aussi de s'en faire pour la situation en Europe, avec ses faibles perspectives de croissance économique et la crise budgétaire grecque qui revient sur le devant de la scène. On se serait notamment ému, dès l'ouverture de la séance, d'un article du *Financial Times* citant des experts laissant anticiper, non seulement la victoire du parti d'opposition de gauche Syriza aux prochaines élections grecques, mais aussi le net soutien de la population à son programme électoral rejetant les mesures d'austérité imposées par l'Union européenne.

La publication de statistiques décevantes sur l'activité dans les services et les commandes industrielles aux États-Unis n'a rien fait pour alléger l'ambiance.

VOIR PAGE B 4 : PÉTROLE

CUBA À L'AUBE D'UNE AUTRE RÉVOLUTION, TRANQUILLE CELLE-LÀ

Tous les espoirs sont permis, mais le réalisme commande la prudence

FRÉDÉRIC AUTRAN
à Miami

« C'est le début de la fin de ce truc qu'on a appelé la révolution cubaine », assure le metteur en scène et dramaturge Yoshvani Medina dans la petite salle sombre et encombrée de son théâtre du quartier de Little Havana, à Miami. En exil depuis qu'il a 27 ans, d'abord en Martinique — où il est devenu Français — puis en Floride, l'artiste cubain se dit « plein d'espoir » après l'annonce du rapprochement entre les États-Unis et Cuba. Né à Pinar del Rio, dans l'ouest de l'île caribéenne, Yoshvani Medina a, très tôt, été confronté à l'arbitraire du régime castriste.

En 1990, il gagne un prix national d'écriture pour *Neurosis*, l'histoire d'un jeune qui prétend être fou pour éviter d'aller combattre avec l'armée cubaine en Angola. Malgré cette récompense, le théâtre professionnel de sa ville refuse de monter la pièce, jugée trop polémique. « Je me suis pris de plein fouet la censure », se souvient Medina. Alors âgé de 22 ans, il commence

à réaliser que sa carrière se jouera ailleurs que sur sa terre natale. « Qui dit metteur en scène et homme de théâtre dit pensée. Et à Cuba, ce qui n'est pas interdit est obligatoire, surtout la pensée. Ce n'était pas pour moi », explique-t-il. Cinq ans plus tard, l'artiste entame un exil qui dure depuis près de deux décennies.

Obstacles

Des annonces faites mi-décembre par Barack Obama, Yoshvani Medina retient notamment l'assouplissement des restrictions sur le commerce. « Les petites entreprises vont pouvoir continuer à se développer. L'amélioration de l'économie va améliorer le pays et ça, les frères Castro ne pourront pas l'arrêter », pronostique-t-il. Ces dernières années, le régime de Raúl Castro a en effet favorisé le développement de petits commerces (restaurants, salons de beauté, ateliers de réparation de vélos ou de téléphones) pour tenter de compenser les licenciements dans le service public. Si leur nombre est relativement élevé (environ 500 000), ces micro-entrepreneurs doivent toutefois faire

VOIR PAGE B 4 : CUBA



Dans un restaurant privé à La Havane

YAMIL LAGE AGENCE FRANCE-PRESSE

ÉCONOMIE

RAPPORT DE L'IGOPP

L'action des actionnaires activistes est déstabilisante

GÉRARD BÉRUBÉ

Les attaques des actionnaires activistes se sont plutôt multipliées au fil des ans. Yvan Allaire déplore leur effet déstabilisant de courte vue et invite notamment les grands investisseurs institutionnels à jouer d'influence pour endiguer ces assauts spéculatifs.

Dans un document d'une quinzaine de pages rédigé à la fin de décembre, le président exécutif du conseil de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) revient sur les pour et les contre de la contribution de ces fonds alternatifs campant dans un rôle d'actionnaire activiste. Leurs attaques menées contre les entreprises inscrites en Bourse se sont multipliées au fil des ans. De 27 en 2000, leur nombre atteignait 320 en 2014. Puisant généralement leur source de capitaux à même les avoirs confiés par des gestionnaires institutionnels, les fonds alternatifs spécialisés dans ce type d'interventions opportunistes cumulent un actif sous gestion de quelque 200 milliards \$US. «C'est une industrie à

forte croissance», résume Yvan Allaire, qui s'exprime à titre personnel.

En appui à ces attaques, il est évoqué que les fonds de couverture ou fonds vautours s'adonnent à de telles activités imposent aux conseils d'administration visés une discipline dans l'utilisation des capitaux et une approche valorisant l'avenir des actionnaires. Ils apportent un regard stratégique extérieur. Ils opposent une démarche démocratique à un conseil d'administration très souvent autocratique. Et ils contribuent au bien-être de l'ensemble des actionnaires de l'entreprise tout en contribuant à éliminer les imperfections de la marché.

Dans la liste des contre, entre leurs mains, les entreprises deviennent de simples denrées ou des éléments d'actif sans âme ni vie, sans égard aux autres parties prenantes. Ils n'ont pour seul objectif que l'enrichissement des actionnaires, imposant un diktat de court terme aux entreprises. Ce sont des investisseurs de passage, détenant leurs actions pour une période inférieure à 15 mois selon la moyenne, inférieure à neuf mois

dans près de la moitié des 1164 cas étudiés.

En imposant aux entreprises ciblées des politiques de très court terme, l'effet net de leurs attaques devient toxique pour la santé économique d'un pays. Et leur activité peut consister à voler Pierre pour donner à Paul, se résumant en un transfert de richesse vers les actionnaires au détriment des employés et des créanciers de l'entreprise, souligne Yvan Allaire, qui parle de dommages collatéraux.

Dans la foulée, le président du conseil de l'IGOPP invite les gestionnaires institutionnels à jouer de leur influence pour imposer une culture de long terme. De grands acteurs tels BlackRock, Vanguard, l'Office d'investissement du Régime de pension du Canada et la Caisse de dépôt et placement du Québec ont déjà posé un geste en ce sens qu'il souhaite voir se généraliser. Il soutient également que des souscripteurs de titres de dette d'entreprise pourraient également exiger des clauses de protection impliquant le remboursement ou le versement d'une pénalité si un actionnaire activiste parvient à obtenir un siège au C.A.

Aussi, l'IGOPP revient sur l'importance d'encourager l'émergence d'une vision à plus long terme en restreignant le droit de vote. Il est ainsi proposé qu'une période minimale de détention d'une année soit imposée aux actionnaires avant qu'ils puissent exercer leur droit de vote. En guise d'illustration, il fait référence à ce touriste en visite dans un pays un jour d'élection qui n'obtient pas le droit de vote du seul fait qu'il est présent dans le pays ce jour-là.

Tout en insistant sur le fait qu'«une entreprise n'est pas qu'un actif monnayable mais bien une organisation sociale ayant une finalité économique», Yvan Allaire retient que les conseils d'administration ont, certes, une obligation de fiduciaire envers les actionnaires «mais qu'ils ont également une responsabilité morale envers les autres parties prenantes». Et que pour une entreprise à actionnariat diffus, cette obligation de fiduciaire peut devenir une façade dont bénéficient les actionnaires et dont profitent les fonds activistes.

Le Devoir

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO S&P TSX 14 246,77 ▼ -145,93 -1,0%	New York S&P 500 2002,61 ▼ -17,97 -0,9%	PÉTROLE 47,93 -2,11 \$US -4,2%
NASDAQ 4592,74 ▼ -59,83 -1,3%	DOLLAR CANADIEN 84,55 -0,56 \$US -0,7%	OR 1219,40 +15,40 \$US +1,3%
DOW JONES 17 371,64 ▼ -130,01 -0,7%	1 \$US = 1,1828 \$	1 \$US = 1,4074 €

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------

LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

S&P TSX	SPTT14246.77	-145.93	-1.01	273374
S&P TX20	TX20	575.49	-4.53	0.78
S&P TX60	TX60	831.13	-7.49	-0.89
S&P TX60 Cap.	TX6C	919.06	-8.28	-0.89
Cons. de base	TTCS	419.81	-11.94	-2.77
Cons. discrét.	TTCD	166.90	-1.63	-0.97
Énergie	TTEN	205.55	-4.45	-2.12
Finance	TTFS	243.99	-3.97	-1.60
Aurifère	TTGD	164.48	9.14	5.88
Santé	TTHC	102.67	-1.63	-1.56
Tech. de l'info	TTTK	46.69	-0.64	-1.35
Industrie	TTIN	185.12	-2.42	-1.29
Matériau	TTMT	227.78	6.90	3.12
Immobilier	TTRE	274.86	1.30	0.48
Télécoms	TTTS	127.57	-0.61	-0.48
Sev. collect.	TTUT	227.76	-1.46	-0.64
Métaux/minéraux	TTMN	675.53	-1.50	-0.22

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	39.15	-0.03	-0.08	705
TransAlta	TA	10.48	-0.12	-1.13	440

TECHNOLOGIE

BlackBerry	BB	12.57	-0.08	-0.63	1916
CGI	GIB.A	43.66	-0.39	-0.89	787

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	53.49	0.39	0.73	1636
Bell Aliant	BA	31.66	0.00	0.00	0
Rogers	RCL.B	45.07	0.39	0.87	823
Telus	T	41.26	-0.13	-0.31	760

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	31.74	0.12	0.38	95
iShares MSCI	XEM	25.28	0.10	0.40	6
iShares MSCI EMU	EZU	34.65	-0.36	-1.03	4197
iShares S&P 500	XSP	23.08	-0.21	-0.90	574
iShares S&P/TSX	XIC	22.56	-0.21	-0.92	156

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

CANADIAN NATURAL	CNQ	32.82	-0.98	-2.90	6539
YAMANA RES INC	YRI	5.29	0.57	12.08	6449
TALISMAN ENERGY	TLM	9.11	0.04	0.44	6171
HB NYMEX NG BULL	HNU	5.15	0.04	0.78	4745
PRECISION DRILLING	PD	6.13	-0.29	-4.52	4673
SUNCOR ENERGY INC	SU	35.23	-0.49	-1.37	4668
GOLDCORP INC	G	24.00	1.80	8.11	4628
CRESCENT POINT	CPG	25.13	0.27	1.09	4539
ELDRADO GOLD CORP	ELD	8.23	0.34	4.31	4324
CANADIAN OIL SANDS	COS	8.46	-0.47	-5.26	4305

LES GAGNANTS EN %

FIRST MAJESTIC	FR	7.50	1.00	15.38	1145
YAMANA RES INC	YRI	5.29	0.57	12.08	6449
S&P TSX GLOBAL	HGU	6.37	0.68	11.95	2303
NEW GOLD INC	NGD	5.91	0.55	10.26	1842
SEABRIDGE	SEA	10.51	0.95	9.94	107
SILVER STANDARD	SSO	6.91	0.56	8.82	732
GOLDCORP INC	G	24.00	1.80	8.11	4628
DETOUR GOLD CORP	DGC	11.60	0.87	8.11	3991
HB NYMEX CL BEAR	HOD	13.64	0.99	7.83	3351
WESTERN ENERGY	WRG	6.51	0.47	7.78	525

LES PERDANTS EN %

CANADIAN ENERGY	CEU	5.35	-0.76	-12.44	1145
HORIZONS BETA	HGD	12.89	-1.75	-11.95	893
PAINTED PONY	PPY	8.49	-1.04	-10.91	2564
CREW ENERGY INC	CR	5.34	-0.56	-9.49	1491
AUTOCANADA INC	ACQ	41.89	-3.79	-8.30	310
PHX ENERGY	PHX	6.64	-0.60	-8.29	148
ALARIS ROYALTY	AD	32.55	-2.67	-7.58	230
THE INTERTAIN	IT	11.43	-0.93	-7.52	389
NEWALTA CORP	NAL	14.96	-1.19	-7.37	263
VERESIN INC	VSN	16.60	-1.15	-6.48	1342

LES GAGNANTS EN \$

COGECO CABLE INC	CCA	72.77	2.38	3.38	127
AGNICO EAGLE MINES	AEM	34.30	2.10	6.52	2566
GOLDCORP INC	G	24.00	1.80	8.11	4628
FRACO-NEVADA CORP	FNV	62.06	1.13	1.85	922
FIRST MAJESTIC	FR	7.50	1.00	15.38	1145
HB NYMEX CL BEAR	HOD	13.64	0.99	7.83	3351
SILVER WHEATON	SLW	25.81	0.99	3.99	1422
SEABRIDGE	SEA	10.51	0.95	9.94	107
DETOUR GOLD CORP	DGC	11.60	0.87	8.11	3991
AGRIUM INC	AGU	111.33	0.79	0.71	354

LES PERDANTS EN \$

AUTOCANADA INC	ACQ	41.89	-3.79	-8.30	310
LINAMAR CORP	LNR	66.44	-3.20	-4.60	124
CANADIAN PACIFIC	CP	209.66	-3.02	-1.42	578
WESTON GEORGE LTD	WN	97.14	-2.79	-2.79	167
CANADIAN IMPERIAL	CM	95.61	-2.77	-2.82	1719
ALARIS ROYALTY	AD	32.55	-2.67	-7.58	230
KEYERA CORP	KEY	77.28	-2.64	-3.30	308
HOME CAPITAL GROUP	HCG	44.76	-2.40	-5.09	430
SIERRA WIRELESS	SW	53.00	-2.30	-4.16	262
ENBRIDGE INC	ENB	56.01	-2.10	-3.61	1749

Consultez toutes les cotes boursières sur www.decisionplus.com

INDICES QUEBÉCOIS

Indice	Fermature	var. pts	var. %
IQ30	2141,00	-30,60	-1,41
IQ120	2128,07	-24,70	-1,15

Boeing devance Airbus

L'avionneur américain a réalisé sa meilleure performance commerciale de son histoire

LUC OLINGA

New York — L'avionneur américain Boeing a réalisé en 2014 la meilleure performance commerciale de son histoire, avec 1432 commandes nettes et 723 avions civils livrés, confirmant son avance sur son rival européen Airbus.

Grâce au 737, son meilleur vendeur, et ses versions remotorisées (737 MAX 7, 8, 9) représentant 77,1 % de ses ventes annuelles, le constructeur aéronautique dépasse son précédent record (1413 appareils écoulés) établi en 2007. Ces commandes sont valorisées à 232,7 milliards de dollars au prix catalogue. Au 31 décembre, son carnet de commandes (5789) représentait plus de sept années de production.

Le record absolu en termes de commandes sur une année reste toutefois l'apanage de son rival Airbus, avec 1503 avions vendus en 2013. Cette année-là, Boeing avait écoulé 1355 appareils nets et livré 648. Mais les positions devraient s'inverser car, depuis le début de l'année, Boeing fait la course en tête face à l'avionneur européen, aussi bien en termes de commandes que de livraisons. Sur ce dernier point, l'un des plus scrutés par le secteur car c'est à la livraison que les avionneurs sont généralement payés par leurs clients, Boeing a égalé ses objectifs annuels.

Il espérait livrer entre 715 et 725 appareils, dont 110 787 Dreamliner, son avion nouvelle génération construit avec une forte proportion de matériaux composites et entré en service en 2011. Le groupe de Chicago se paie le luxe de dépasser cet objectif en livrant 114 exemplaires de cet avion ayant accumulé les déboires techniques, grâce à une accélération au quatrième trimestre (35 appareils).

«Face à une forte concurrence, nous avons réalisé une année solide», se réjouit Ray Conner, le patron de la branche Aviation civile.

Il reste maintenant à Boeing à savoir s'il a enfin inversé la courbe dans le segment très rentable des moyen-courriers, où il est devancé depuis 2002 par Airbus. La roue semblait avoir tourné en 2014, les livraisons du 737 ayant dé-

passé jusqu'à fin novembre celles de la famille A320. Mais en décembre, Airbus était en train de rattraper son retard. Boeing a livré 485 appareils de la famille 737 en 2014, dont 126 sur le quatrième trimestre.

Airbus devrait publier son bilan annuel le 13 janvier. Selon les calculs de l'AFP effectués sur la base des derniers communiqués du groupe européen, celui-ci avait accumulé 1170 commandes nettes au 25 décembre.

Gros porteurs

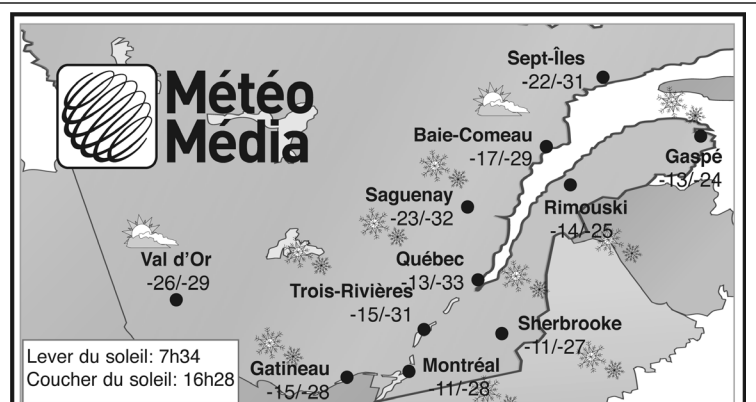
«L'avance de Boeing sur Airbus est due aux gros porteurs», expliquent les analystes du cabinet Trefis. «Dans ce segment, le 787 Dreamliner, le 777 et le 767 ont surclassé l'A330, l'A350 et l'A380», ajoutent-ils. Le constructeur américain s'est aussi reposé sur une hausse de la production des avions de la famille 737 et 787, selon Trefis.

Début 2014, Boeing a porté à 10 par mois le nombre d'appareils 787 sortant de ses usines contre 7 auparavant. En mars, il a commencé à produire 42 appareils 737 par mois contre 38 précédemment. Ce rythme doit encore augmenter en 2017 et en 2018. «En 2015, nous continuerons à tout mettre en œuvre pour honorer nos engagements vis-à-vis de nos clients et atteindre des étapes-clés dans nos programmes de développement», assure Ray Conner.

Boeing doit néanmoins faire face à des marchés prudents, redoutant un recul de la demande pour les avions de nouvelle génération économes en carburant — locomotives des ventes — dans un contexte de chute des prix du pétrole. Autre écueil éventuel: le raffermissement du dollar — monnaie dans laquelle l'avionneur vend ses avions — pourrait rendre ceux-ci beaucoup plus chers et décourager plus d'une compagnie aérienne.

Boeing assure que les reports et les annulations de commandes sont à un niveau historiquement bas. En 2014, le groupe n'a en effet enregistré que 118 annulations.

Agence France-Presse



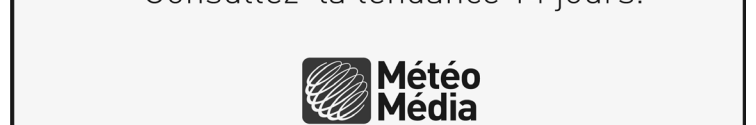
Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Nei -6/-20	Sol -16/-22	Londres	Nua 9/2	Ave 11/6
Moncton	Var -11/-21	Sol -16/-20	Los Angeles	Sol 22/12	Sol 20/12
Saint-Jean	Nei -8/-21	Sol -15/-19	Mexico	Var 19/7	Plu 16/7
Toronto	Sol -13/-15	Var -10/-11	New York	Var -3/-10	Sol -6/-11
Vancouver	Sol 10/4	Sol 10/4	Paris	Var 5/3	Plu 8/3
Winnipeg	Sol -21/-23	Nei -15/-24	Tokyo	Sol 9/3	Sol 9/3

Montréal	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui -11	-28	-10/-15	-7/-20	-13/-16
Quelques flocons, pdp 40%.	Ciel dégagé.	Quelques flocons, pdp 40%.	Quelques flocons, pdp 60%.	Ciel variable.

Québec	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui -13	-33	-18/-21	-8/-25	-18/-24
Quelques flocons, pdp 40%.	Ciel dégagé.	Quelques flocons, pdp 40%.	Quelques flocons, pdp 60%.	Ciel variable.

Gatineau	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui -17	-28	-10/-18	-8/-21	-13/-15
Ciel variable.	Quelques flocons, pdp 40%.	Quelques flocons, pdp 40%.	Quelques flocons, pdp 40%.	Ciel variable.

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.
Consultez la tendance 14 jours.



Émission gratuite en direct sur **decisionplus.com**
La Bourse en direct

POURSUITE DES INNUS

La Cour refuse un appel à la minière IOC

La Cour d'appel à Montréal a rejeté une requête pour permission d'en appeler qui avait été déposée par la compagnie minière IOC ainsi que par la Compagnie de chemin de fer du littoral nord de Québec et du Labrador dans le cadre d'une poursuite que leur intentent des Innus.

Les deux entreprises tentaient d'obtenir la permission d'interjeter appel d'un jugement rendu par le juge Marc-André Blanchard, de la Cour supérieure, qui avait rejeté leur requête en irrecevabilité.

Le fond de cette affaire porte sur une réclamation de dommages-intérêts totalisant 900 millions par les Innus de Uashat, de Mani-Uteman et de Matimekush-Lac John. Ceux-ci invoquent la violation d'un titre indien, de droits ancestraux et de droits issus de traités. Ils recherchent une conclusion déclaratoire en reconnaissance de leur titre aborigène sur le territoire qu'ils occupent dans la péninsule Québec-Labrador, là où ont lieu les activités minières, portuaires et ferroviaires des deux entreprises citées.

La Cour d'appel a toutefois estimé que l'intérêt de la justice ne justifiait pas un appel immédiat.

La Presse canadienne

ÉCONOMIE



MINDAUGAS KULBIS ASSOCIATED PRESS

Tandis que certains spéculent sur une éventuelle sortie de la Grèce de l'euro, la Lituanie y a fait son entrée le 1^{er} janvier, abandonnant le litas au profit de la monnaie commune aux 19 membres de la zone euro. Ci-dessus, une commerçante de Vilnius s'assure de la validité d'un billet de 20 euros.

CROISSANCE

La zone euro reste bien fragile

Le PIB risque de se contracter en 2015 en dépit d'une légère accélération de la croissance en décembre 2014

Bruxelles — La croissance a un peu accéléré en décembre 2014, mais la moyenne enregistrée pour l'ensemble du quatrième trimestre est la plus faible depuis plus d'un an, laissant craindre un recul de l'activité en 2015, a estimé mardi le cabinet Markit, qui publie l'indice PMI.

Le PMI composite de la zone euro s'est établi à 51,4 en décembre, selon une deuxième estimation, soit mieux qu'en novembre (51,1) mais moins bien que dans la première estimation (51,7). Lorsque cet indice dépasse les 50 points, cela signifie que l'activité progresse, tandis qu'elle recule s'il est inférieur à ce seuil.

Malgré cette légère accélération en fin d'année, la moyenne de l'indice pour l'ensemble du quatrième trimestre, à 51,5, est la plus faible enregistrée depuis le troisième trimestre 2013, souligne Markit.

«Le PIB ne devrait ainsi progresser que de 0,1% au cours du quatrième trimestre et, si la zone euro a pu éviter de justesse de retomber dans la récession au cours de l'année 2014, le risque demeure de voir le PIB se contracter en 2015», met en garde Chris Williamson, chef économiste de Markit. «Ce sont sur les trois principales économies de la zone euro que

se concentrent les inquiétudes, la France et l'Italie continuant d'enregistrer une contraction de leur secteur privé tandis que la conjoncture demeure fragile en Allemagne.»

L'indice est à 49,4 en Italie, 49,7 en France et 52 en Allemagne. Les performances sont meilleures en Irlande (61) et en Espagne (54,3), mais «à défaut d'un regain de confiance tant chez les entreprises que chez les consommateurs, le malaise actuel des économies clés de la région risque de se propager aux pays de la périphérie», avertit Chris Williamson.

Il anticipe une multiplication des appels envers la Banque centrale européenne pour «la mise en place immédiate de mesures de relance plus agressives, et notamment d'un programme d'assouplissement quantitatif de grande ampleur», c'est-à-dire des achats d'actifs à très grande échelle.

Mais la BCE, dont la prochaine réunion aura lieu le 22 janvier, «pourrait décider de patienter jusqu'à la publication des prochains indicateurs économiques afin de voir si le taux de croissance continue de se redresser, avant d'adopter une position ferme sur la mise en place ou non de ces politiques monétaires controversées», selon lui.

Agence France-Presse

La Lituanie entre dans la zone

Après l'Estonie en 2011 et la Lettonie en 2014, la Lituanie est, le 1^{er} janvier 2015, le dernier pays balte à entrer dans la zone euro, qui comptera alors 19 membres. Et la crise de l'union monétaire, qui peine encore à renouer avec la croissance, n'a pas refroidi les ardeurs de ce petit État

de trois millions d'habitants. Il faut dire qu'en 2006-2007 il avait raté son examen de passage, à cause de l'inflation galopante (11% en 2008). Une humiliation désormais oubliée.

Mais surtout, la crise ukrainienne et les mouvements militaires russes dans l'enclave

voisine de Kaliningrad ont réveillé les douloureux souvenirs de cinquante ans d'occupation soviétique. «Ici, tout le monde a un père, un grand-père ou une tante qui a été déporté dans les camps de Sibérie», témoigne Laimutis Paskevicius, patron d'un centre médical à Vilnius. «L'entrée

de l'euro est une étape de plus dans notre ancrage au camp de l'Ouest, essentiel pour notre sécurité», explique Rimantas Sadzius, le ministre des finances. «Désormais, les pays baltes se tiennent du bon côté du mur.»

Le Monde

L'improbable scénario d'un «Grexit»

À l'élection d'un gouvernement de gauche suivrait un défaut de paiement de l'État aboutissant à une panique bancaire

AURÉLIA END

à Paris

Un gouvernement qui refuse d'honorer ses prêts, la BCE qui se fâche, les Grecs qui vidant leurs comptes et les investisseurs qui sonnent la cunée: voilà à quoi ressemblerait un «Grexit» [la sortie de la Grèce de la monnaie unique] selon des économistes, qui ne croient guère à cette possibilité dans l'immédiat.

D'entrée de jeu, spéculer au sujet d'une éventuelle sortie de la Grèce de la zone euro est «une perte de temps», a estimé mardi le vice-président de la Commission européenne chargé de l'Investissement, la croissance et l'emploi, Jyrki Katainen. «Les spéculations sur une sortie de la Grèce de la zone euro est irréversible», a déclaré M. Katainen, qui participait à une conférence sur l'investissement organisée par le parti libéral ADLE au Parlement européen à Bruxelles.

«La Commission est pleinement engagée à maintenir l'intégrité de la zone euro», a insisté le commissaire européen, expliquant que «ce dont nous avons besoin actuellement, c'est de stabilité» pour attirer les investissements. «La Grèce a pris des engagements envers ses créanciers, et je suis tout à fait sûr que les citoyens grecs ordinaires veulent respecter leurs engagements», a-t-il conclu.

Déjà-vu

Chaque fois depuis le printemps 2010, la dramaturgie est la même: une échéance pour la Grèce (élections, versement financier), un commentaire plus ou moins officiel venu d'Allemagne, et voilà que les Bourses plongent à l'idée d'une sortie de la Grèce de la



LOUISA GOULIAMAKI AGENCE FRANCE-PRESSE

Les manifestations contre les politiques de rigueur se sont multipliées en Grèce ces dernières années, comme en ce 10 décembre 2014 alors que des retraités ont passé la nuit devant le parlement, à Athènes, pour marquer leur opposition à la réduction de la pension de vieillesse. Le ras-le-bol des Grecs pourrait bien conduire à l'élection du parti anti-austérité, Syriza, à la fin du mois.

zone euro, un «Grexit».

Cette fois encore, cela n'a pas raté: samedi, le magazine *Der Spiegel* glissait que la chancelière Angela Merkel était prête à laisser la Grèce sortir de la zone euro, dans l'éventualité où la gauche radicale (Syriza) remporterait les législatives du 25 janvier, et remettait en cause la rigueur. Le chef de Syriza, Alexis Tsipras, veut en finir avec l'austérité imposée par la troïka des créanciers internationaux (Union européenne, Banque centrale européenne, Fonds monétaire international) en échange de quelque 240 milliards d'euros de prêts. Il souhaite aussi restructurer la dette, en clair, renégocier les crédits.

Les marchés ont rapidement réagi à la rumeur venue de Berlin: taux d'intérêt des pays solides en chute libre (Allemagne, France), débâcle lundi des places boursières, et euro déprimé.

Le scénario qui les inquiète est le suivant, tel que décrit sur son blogue par Alexandre Delaigue, professeur d'économie à l'école française de Saint-Cyr. «Les négociations entre le nouveau gouvernement grec et la troïka se tendent et n'aboutissent pas. À une échéance de paiement de dette, Athènes refuse de payer. Cela inquiète tout le monde, les Grecs vont précipitamment retirer leurs économies des banques, craignant une sortie de l'euro; les investisseurs reti-

rent leurs capitaux», écrit-il.

Exsangues, les banques grecques réclament alors une aide urgente de la BCE: «Si la BCE émet des conditions [au gouvernement] et que Syriza refuse, d'un coup, la devise créée par la banque centrale grecque cesse d'être des euros comme les autres», soit un «Grexit» de fait. Athènes «doit alors mettre en place un mécanisme de contrôle des flux de capitaux pour éviter leur fuite, émettre de nouveaux billets dont la valeur diminuerait rapidement par rapport à l'euro, ce qui rendrait inéluctable un défaut total sur sa dette libellée en euro», explique l'économiste.

La Commission européenne insiste sur le fait que l'apparte-

nance d'un pays à l'union monétaire est irrévocable. Mais «même s'il n'y a pas de clause» prévoyant qu'un pays quitte la zone euro, «il reste possible de trouver une construction juridique» qui le permette, estime Janis Emmanouilidis, du centre de réflexion European Policy Center.

Une sortie de la zone euro pourrait passer par une sortie de l'Union européenne, possibilité qui, elle, est envisagée par les traités.

Peu nombreux sont les économistes à croire à cette réaction en chaîne dans l'immédiat. Jörg Krämer et Christoph Weil, de Commerzbank, soulignent dans une note que M. Tsipras n'a pas encore gagné et que de toute façon «ni Syriza ni l'Union européenne ne veulent de sortie de la zone euro».

Ils voient venir un mauvais compromis entre les créanciers et la Grèce «après une exténuante partie de poker». Au final, ils estiment à une sur quatre la probabilité d'un «Grexit».

Un compromis verrait la zone euro accorder comme prévu une ligne de crédit de précaution à la Grèce, en relais du plan d'aide actuel, qui arrive à son terme, mais avec des conditions allégées. En

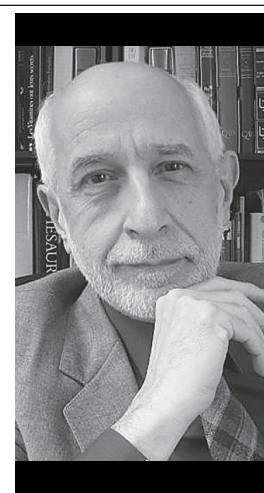
échange, le gouvernement maintiendrait peu ou prou ses projets budgétaires mais sans faire d'effort supplémentaire.

Possible également, selon des commentateurs: une restructuration «douce» de la dette, qui ne serait pas effacée mais rééchelonnée, avec la BCE en soutien. Les économistes soulignent aussi la compatibilité de certains projets de M. Tsipras avec les demandes de la troïka, par exemple sa promesse de mettre en place un cadastre afin d'imposer le patrimoine immobilier.

Pour Christopher Dembik, de Saxo Banque, la Grèce «ne sortira pas aujourd'hui ni demain de la zone euro mais la question pourrait se poser à plus long terme», par manque de compétitivité et à cause d'une dette gonflée selon lui par les «errements de l'austérité aveugle».

M. Delaigue, lui, n'exclut pas que face à la montée de partis d'extrême-gauche en Espagne ou en Italie, et d'extrême-droite en France et en Allemagne, les États soient tentés de «faire de la Grèce un exemple: soit un pays reste dans le rang, soit il est expulsé, de préférence de la manière la plus douloureuse».

Agence France-Presse



Congédié ?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ÉCONOMIE

PAYSAGE

SUIITE DE LA PAGE B 1

«C'est moins vrai que ce ne l'était», répond le président de Manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ), Eric Tétraut. Son association a revu à la hausse ses prévisions pour 2015 pour tenir compte de la glissade des cours pétroliers et prévoit que les exportations québécoises vers les États-Unis vont augmenter de 15% au cours des douze prochains mois.

Il constate lui aussi que le «mal hollandais» s'inverse, au bénéfice des entreprises et des consommateurs québécois. M. Tétraut se demande toutefois combien de temps durera cette conjoncture favorable.

«À moyen et long terme, il y a des désavantages sous l'angle canadien. En ce qui concerne la péréquation, si l'Alberta a moins de capacité fiscale, il faudra que le Québec soit beaucoup plus performant, ou qu'une autre province verse davantage d'argent. Nous sommes obligés de l'envisager, dit-il. Nous sommes dans l'attente. Pour l'instant, nous profitons de l'éclaircie.»

Dans un rapport dévoilé lundi, la Banque Royale du Canada a quant à elle démontré que la hausse des exportations et des dépenses de consommation provoquée par la baisse des prix du pétrole pourra largement compenser la chute des investissements dans le secteur pétrolier.

Mal persistant

À court terme, le Québec et l'Ontario ne sentiront peut-être plus les effets du «mal hollandais», mais le syndrome n'a pas disparu de la scène canadienne pour autant, précise Serge Coulombe, de l'Université d'Ottawa. Depuis plusieurs années, l'économie du Canada est centrée sur l'exploitation des ressources naturelles et, encore aujourd'hui, le dollar canadien demeure une «pétromonnaie», juge-t-il.

«Lorsque l'économie canadienne est devenue de plus en plus dépendante de l'exploitation pétrolière, cela a entraîné une perte à long terme des emplois manufacturiers», précise le professeur.

«Si le dollar canadien demeure à 0,85 \$US pendant cinq ans, on va observer un renouveau des exportations québécoises qui pourrait être relativement spectaculaire, d'autant plus que la conjoncture américaine est très bonne», affirme-t-il en revanche.

Le Québec n'aura par ailleurs rien à envier à sa voisine ontarienne, plus peuplée, puisque les économies des deux provinces suivent des trajectoires semblables, note M. Coulombe. «Le Québec va proportionnellement profiter des mêmes avantages.»

Le Devoir

PRÉVISIONS

Le baril de pétrole devrait augmenter à 70 \$US dans la deuxième moitié de 2015

ALEXANDRA POSADZKI à Toronto

Le recul du prix du pétrole va changer le rapport de force entre les provinces canadiennes cette année, puisque l'Alberta pourrait voir sa croissance réduite de moitié, croit l'économiste en chef de la Banque de Montréal, Douglas Porter.

Pendant ce temps, l'Ontario et la Colombie-Britannique se disputeront la croissance la plus rapide de 2015, a ajouté M. Porter lors d'une discussion organisée par l'Economic Club of Canada, à Toronto. «Malheureusement, cela va être une course de torture, en quelque sorte, puisque nous nous attendons à une croissance de peut-être 2,5% dans ces deux provinces», a nuancé M. Porter.

L'an dernier, l'économie albertaine a crû de 3,9%, selon le site Internet de la province. Au chapitre de la croissance du PIB, l'Alberta a mieux fait que toutes les autres provinces ces deux dernières décennies, avec une croissance annuelle moyenne de 3,5%.

L'économiste en chef de la Banque Nationale, Stéphane Marion, a pour sa part estimé que le secteur manufacturier ontarien devrait probablement attendre un certain temps avant de pouvoir profiter des plus faibles coûts de production attribuables au recul du cours du pétrole. Cela s'explique par le fait que la plus grande partie de la capacité excédentaire présente dans les usines de l'Ontario lors des reprises précédentes a été éliminée pendant la crise financière et la récession subséquente, et que sa reconstruction prendra du temps, a noté M. Marion. «La possibilité de contrebalancer le prix du pétrole existe [...] mais cela prendra du temps», a ajouté M. Marion. «Cela ne se produira pas du jour au lendemain. Nous n'avons pas la même quantité de capacité excédentaire que nous avions lors des chocs pétroliers précédents.»

Cependant, M. Marion a prédit que cette situation ne durerait pas longtemps. Le cours du pétrole pourrait retourner aux environs des

Il faudrait un huard encore moins fort pour que les investisseurs choisissent le Canada

60\$US le baril dans la première moitié de l'année, puis atteindre la barre des 70\$US dans la deuxième moitié.

Selon l'économiste en chef de la CIBC, Avery Shenfeld, si le cours du pétrole commence à prendre du mieux dans la deuxième moitié de l'année, la Banque du Canada devrait augmenter son taux d'intérêt directeur d'un quart de point de pourcentage. Cependant, si l'or noir reste faible et que l'économie canadienne menace de croître à un rythme inférieur à 2%, M. Avery ne voit pas la banque centrale hausser les taux d'intérêt avant 2016.

L'économiste en chef de la Banque Scotia, Warren Jestin, a de son côté estimé que les fabricants et exportateurs canadiens devraient voir une augmentation de la demande grâce à la croissance aux États-Unis et à la faiblesse du dollar canadien.

Mais cette plus forte demande pour les biens canadiens ne semble pas vouloir entraîner une augmentation des investissements dans le secteur manufacturier. «Nous avons plus de personnes qui construisent des automobiles maintenant que la demande américaine est de la partie [...] mais c'est une reprise cyclique», a observé M. Jestin. «Nous n'obtenons pas d'investissements à long terme. Ceux-ci vont au Mexique. Ils vont dans le sud des États-Unis.»

M. Shenfeld a estimé que le dollar canadien devrait probablement chuter encore davantage avant que les constructeurs automobiles ne commencent à ériger de nouvelles usines au nord de la frontière. «Nous tentons de déterminer le niveau du taux de change qui permettrait au Canada de rassembler un peu plus au Tennessee — en d'autres mots, un endroit peu coûteux où installer cette usine — et nous n'y sommes pas encore.»

«Nous allons probablement devoir avoir une plus faible devise pour faire du Canada, de l'Ontario ou du Québec l'endroit où installer cette usine.»

La Presse canadienne

PÉTROLE

SUIITE DE LA PAGE B 1

La situation n'a pas été plus brillante sur les places boursières européennes et asiatiques, qui ont aussi accusé de nouvelles baisses.

À Toronto, l'indice TSX a reculé de 1% après avoir perdu 2,5% la veille. Le secteur de l'énergie a vu à lui seul 2% en plus des 6,5% de lundi.

À l'instar d'autres pays producteurs de pétrole, comme la Russie, la Norvège et le Nigeria, le Canada a aussi vu sa devise perdre des plumes. Le

huard a ainsi perdu 0,56 \$US pour terminer à 84,55 \$, un creux de cinq ans et demi.

Lever le pied de la pédale d'essence

Outre l'explosion de la production de gaz et de pétrole de schiste aux États-Unis et le maintien du robinet ouvert de l'Arabie saoudite, l'offre mondiale profite également d'un volume de production record en Irak et en Russie.

Du côté de la demande, il n'y a pas que l'Europe qui a moins soif d'or noir. La Chine, deuxième consommateur mondial de pétrole, a aussi vu, le mois dernier, la croissance de son

activité manufacturière tomber à son plus bas niveau de l'année.

Dans ce contexte, un rapport de la banque Evercore IS a prévenu que la chute des cours du brut donnerait un coup d'arrêt aux investissements des compagnies pétrolières. Selon le rapport, la moindre rentabilité du baril de pétrole amènera ces entreprises à sabrer de 10% à 15% leurs dépenses d'exploration et de production au niveau mondial.

Avec l'Agence France-Presse et La Presse canadienne. Le Devoir

CUBA

SUIITE DE LA PAGE B 1

face à de sérieux obstacles, dont la faiblesse du réseau de télécommunication et l'absence totale de crédits bancaires. Dans ce contexte, la décision d'augmenter de 500 à 2000\$US le plafond trimestriel des virements d'argent autorisés des États-Unis vers Cuba pourrait constituer un bol d'air pour les entrepreneurs cubains, totalement dépendants des fonds envoyés par la diaspora.

Fondée il y a onze ans à Miami, l'ONG Roots of Hope milite pour le développement des technologies à Cuba. Depuis 2009, elle a envoyé légalement sur l'île 12 000 appareils électroniques, en majorité des téléphones mobiles, autorisés depuis 2008, des tablettes et des clés USB. «Je suis prudemment optimiste. J'attends de voir les conséquences concrètes des annonces politiques», confie Natalia Hernandez, une des responsables de l'ONG. «Est-ce qu'il va y avoir plus de points d'accès à Internet? Les Cubains vont-ils pouvoir avoir une ligne privée chez eux, ce qui est illégal aujourd'hui?» À la faveur du réchauffement annoncé, Roots of Hope se dit prête à diversifier ses activités, en développant, par exemple, la formation ou le microcrédit, aujourd'hui illégaux. Outre les petits entrepreneurs locaux, les sociétés américaines espèrent elles aussi bénéficier d'une plus grande ouverture du marché cubain.

«Cyclone»

En Floride, les professionnels du tourisme spécialisés dans les voyages vers l'île caribéenne se frottent les mains. L'assouplissement annoncé des règles pour les douze catégories d'Américains autorisés à se rendre à Cuba pourrait faire gonfler leur chiffre d'affaires, même si les voyages touristiques indépendants restent pour l'instant interdits aux Américains. Les sociétés américaines devraient également pouvoir exporter des matériaux de construction et des équipements agricoles pour aider au développement de l'embryonnaire secteur privé local.

Chez les partisans du dégel entre Washington et La Havane, on estime qu'un accès grandissant aux technologies modernes et un boom de l'entrepreneuriat permettront l'émancipation. «Plus les Cubains seront indépendants économiquement du gouvernement, plus ils contrôleront également leur propre vie», estime ainsi Alejandro Barreras, de l'ONG Cuba Now, qui milite pour un rapprochement entre les deux pays. «Le changement commence au niveau des individus», ajoute-t-il. Si les micro-entreprises et l'entrepreneuriat étranger se développent, les discours communiste et la répression vont en prendre un coup, anticipe Yoshvani Medina. «Bien sûr, ils vont essayer de répéter ce qu'ils ont fait pendant cinquante-quatre ans parce que l'inertie de la violence, l'inertie de la dictature, seront là. Mais vous savez, quand la lumière entre dans une chambre obscure, les cafards finissent toujours par s'enfuir», assène-t-il, dans une allusion cinglante aux frères Castro.

Malgré cet espoir de changement, le metteur en scène ne s'imagine pas fouler sa terre natale de sitôt: «C'est un cyclone qui est passé par Cuba, les eaux ne seront pas tout de suite calmes. Je ne veux pas aller à Cuba et qu'un homme me dise quels sont les mots que je peux prononcer.»

Libération

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC - Gouin/Norwood
Vue R. des P. Condo, 2 c.c.
6 électros. Garint., clim. Libre
1 500\$ 450 438-1253

AHUNTSIC 4 1/2, haut triplex
idéal pers. seule, pl. bois, tranquille
non-chauffé, 514-331-3685

BOUCHERVILLE - Vieux-village
4 1/2, const. neuve, style condo sur
2 étages. 1 320 p.c. Libre. Non-fum
1 275 \$ 450 449-5025

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

N.D.G. Village monkland
Beau 7 1/2, 3 chambres, 2e étage.
Ensoleillé. Foyer. Pl. bois. Chauffé.
FÉVRIER, 1400\$/m 514-487-9450

OUTREMONT - 190 Willowdale
3 1/2, 4 1/2 réno, près métro, UdeM.
Chauffés, eau ch., poêle/frigo, asc.
514 738 5663 514 735-5331

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevillat.com
mariehalarie@gmail.com

303
ANTIQUITÉS

LAPORTE & CHAMPAGNE
Appel aux consignations!
Nous achetons ou prenons vos oeuvres d'art en consignation pour nos ventes aux enchères.
laportechampagne.com
514-527-1526

599
MESSAGES

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de occasion en tout genre. 514 914-2142
1317, av. du Mont-Royal Est

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

599
MESSAGES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

CHARME & PRESTIGE

Promotion du Nouvel An du 3 au 10 janvier

NOUVEAUX CLIENTS
2 pour 1
145 \$
Format double (2 1/2" X 5 3/8")

695
AUTOMOBILES

Cédons contrat d'achat d'une Toyota Yaris 2012 noire, 5 vitesses, 10 700 kms. 300 \$ par mois sans intérêts. Auto comme neuve : air climatisé, radio-cd, vitres et portes électriques, Bluetooth, burnée Sherlock, régulateur de vitesses et 8 pneus comme neufs. Tous jours garantie. Renseignements: 1-450-379-5808

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHÉNIE

De l'information pour comprendre, du soutien et de l'entraide pour mieux vivre.

514 251.4000 poste 3400
1 866 888.2323
www.schizophrenie.qc.ca
info@schizophrenie.qc.ca

Robert, Pierre 1932-2014

C'est avec tristesse que nous annonçons le décès de Pierre Robert, survenu à Sainte-Adèle, le 28 décembre 2014, à l'âge de 82 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Denise Gillet-Robert, ses enfants Suzanne (Amaud Renard), Françoise (André Gauthier) et Michel (Christine Lepage), ses petits-enfants Guillaume, Charlotte et Flavie, ainsi que sa sœur Louise (Lise Lamarche).

Pharmacien et professeur titulaire retraité de l'Université de Montréal, il était un homme de cœur déterminé et intègre. Il habitait à Saint-Sauveur depuis 1977.

La famille tient à remercier chaleureusement le personnel du CHSLD des Hauteurs de Sainte-Adèle, en particulier l'équipe de l'aile prothétique qui en a pris soin durant quatorze mois.

La famille recevra les condoléances le samedi 10 janvier 2015, de 14h à 17h, à la :

MAISON FUNÉRAIRE TRUDEL
214 RUE PRINCIPALE
SAINT-SAUVEUR

Ceux et celles qui le souhaitent peuvent faire un don à la Société Alzheimer des Laurentides.

Marie-Thérèse Even (née De Maisonneuve)
12 juillet 1917 – 25 décembre 2014

C'est avec une grande tristesse et une profonde sérénité que la famille vous fait part du décès, en présence de ses proches, de Marie-Thérèse Even (née De Maisonneuve) à midi le jour de Noël.

Notre mère s'est éteinte doucement, sereine, faisant preuve d'autant de sagesse et de courage dans ses derniers moments qu'au cours de sa longue existence.

Elle laisse dans le deuil ses fils Charles et Pierre (Marie-Josée Gauvin), sa fille Virginie, ses petits-enfants, Félix, Juliette, Paula, Dominique et Gabriel, ses nièces et neveux, ainsi que de nombreux parents et amis.

Nous nous souviendrons d'elle comme une femme exceptionnelle qui a marqué la vie de tous ceux et celles qui ont eu la chance de la côtoyer. Soyez heureux et partagez votre bonheur seront les mots qu'elle nous aura répétés jusqu'à la fin.

La famille recevra parents et amis au complexe funéraire Urgel Bourgie, 1255 Beaumont, Ville Mont-Royal.

URGEL BOURGIE

Consultez notre registre au **urgelbourgje.com** / 514 735-2025 le vendredi 9 janvier 2015 de 18h00 à 21h00 et le samedi 10 janvier dès 9h00. Les funérailles seront célébrées par le Père Gaston Morin le samedi 10 janvier à 11h00 en l'église St-Joseph de Bordeaux, 1650, rue Viel à Montréal.

La famille tient à remercier chaleureusement tout le personnel de la résidence Les deux aires pour leur dévouement et les bons soins qu'ils ont prodigués à notre mère depuis plusieurs années.

Des dons à l'Institut Nazareth ou à la Fondation de la Société de soins palliatifs à domicile du Grand Montréal seraient appréciés. Notre mère a toujours adoré les marguerites blanches.

PROMO EN COURS AU VILLAGE OLYMPIQUE

1 1/2: \$785 | 3 1/2: \$950 | 4 1/2: \$1175 | 5 1/2: \$2500
Métro Assomption/Viau, Stationnement int. disp., Tout inclus, Grands balcons avec superbe vue, Piscine int., Gym, Restaurants, Magasins.
514-252-8037

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

163
OFFRE À PARTAGER

CHERCHE femme non-fumeuse
Sans animaux pour partager
magnifique 5 1/2 chic à Outremont.
Libre. 514 271-2202 Vanessa

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

695
AUTOMOBILES

Cédons contrat d'achat d'une Toyota Yaris 2012 noire, 5 vitesses, 10 700 kms. 300 \$ par mois sans intérêts. Auto comme neuve : air climatisé, radio-cd, vitres et portes électriques, Bluetooth, burnée Sherlock, régulateur de vitesses et 8 pneus comme neufs. Tous jours garantie. Renseignements: 1-450-379-5808

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHÉNIE

De l'information pour comprendre, du soutien et de l'entraide pour mieux vivre.

514 251.4000 poste 3400
1 866 888.2323
www.schizophrenie.qc.ca
info@schizophrenie.qc.ca

Gratuit !

À la famille éprouvée :
Le journal Le Devoir postera gratuitement une copie plastifiée de l'avis publié.

demandez-le au : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

Le mémorial

LE MONDE

CUBA

La Havane libère des prisonniers politiques

FRANCISCO JARA
à La Havane

Cuba a relâché une partie des 53 prisonniers politiques dont les États-Unis réclamaient la libération dans le cadre de l'amorce du rapprochement diplomatique annoncé mi-décembre entre les deux pays, a annoncé mardi le département d'État.

« Ils ont d'ores et déjà libéré certains des prisonniers », a déclaré à Washington la porte-parole de la diplomatie américaine, Jennifer Psaki, sans dire combien de personnes étaient concernées et en précisant que ces détenus figuraient sur la liste que Washington avait soumise à La Havane. « Nous voudrions évidemment que cela soit terminé bientôt », a insisté la responsable, alors que du côté cubain les autorités gardaient le silence sur le sujet mardi.

À La Havane, la Commission cubaine des droits de l'Homme, organisation interdite mais tolérée, a indiqué qu'elle multipliait les contacts avec les familles de prisonniers à travers le pays pour tenter de confirmer ces libérations. « Nous n'avons pour l'instant pu confirmer aucun nom », a déclaré le président de la CCDH, Elizardo Sanchez.

Les présidents américain et cubain, Barack Obama et Raul Castro, ont annoncé le 17 décembre que les deux pays al-



YAMIL LAGE AGENCE FRANCE-PRESSE

Des Cubains faisaient récemment le pied de grue devant le bureau des États-Unis à La Havane.

laient amorcer une normalisation de leurs relations diplomatiques, après plus d'un demi-siècle d'embargo économique américain contre l'île communiste. Ce rapprochement avait été précédé de l'annonce par les deux pays d'un échange de prisonniers. Washington a libéré trois agents cubains lourdement condamnés aux États-Unis, alors que Cuba a relâché Alan Gross, un Amé-

ricain détenu depuis cinq ans. En outre, La Havane s'était selon Washington engagé à libérer 53 prisonniers politiques.

Un geste positif

« Même si on ne sait pas encore de qui il s'agit, c'est un pas positif, qui serait le premier sur le chemin de la normalisation », a estimé pour sa part le dissident Manuel Cuesta Morua, souhaitant

que cette liste soit élargie aux plus de 100 prisonniers politiques selon lui incarcérés aujourd'hui dans le pays.

Cette annonce de Washington survient une semaine après que le Département d'État se fut déclaré « profondément préoccupé » par l'arrestation d'une cinquantaine de dissidents.

Agence France-Presse

IMMIGRATION

Obama salue l'appui du Mexique

Washington — Le président américain, Barack Obama, a salué mardi le rôle constructif du Mexique dans la mise en place de sa réforme de l'immigration, annoncée fin novembre, son homologue, Enrique Peña Nieto, louant de son côté une décision courageuse.

« Nous sommes sensibles à l'engagement du Mexique à travailler avec nous pour faire passer un message très clair sur les décisions que j'ai prises pour que les familles qui sont ici depuis longtemps ne soient pas séparées », a déclaré M. Obama à l'issue d'une rencontre avec le président mexicain. M. Obama a annoncé fin novembre une série de mesures offrant à quelque 5 millions de sans-papiers une régularisation temporaire. Selon la Maison-Blanche, les Mexicains représentent les deux-tiers des personnes pouvant bénéficier de ces mesures.

Le président américain a rappelé mardi que ces décisions s'accompagneraient d'une plus grande fermeté aux frontières et a jugé que le gouvernement mexicain avait été très efficace pour faire passer ce message afin d'éviter un afflux de sans-papiers.

À la frontière

Le Mexique et les États-Unis, qui partagent une frontière de 3200 kilomètres, ont par ailleurs travaillé étroitement l'été dernier lors de l'afflux en provenance d'Amérique centrale de dizaines de milliers de mineurs non accompagnés à la frontière.

Les deux dirigeants ont également évoqué la disparition et le probable massacre de plus de 40 étudiants en septembre à Iguala, dans le sud du pays, qui a ébranlé le Mexique. Critiqué pour avoir tardé à prendre la mesure du drame, M. Peña Nieto a enregistré une sévère chute dans les sondages.

Évoquant une situation « tragique », M. Obama a souligné l'engagement des États-Unis aux côtés du Mexique dans ses efforts pour éliminer la violence et les cartels de la drogue.

Agence France-Presse

ALLEMAGNE

Berlin s'inquiète de la montée de l'anti-islamisme

ELOI ROUYER
à Berlin

Les manifestations anti-islam continuent de prendre de l'ampleur à Dresde, dans l'est de l'Allemagne, et les autorités s'inquiètent mardi pour l'image du pays malgré une mobilisation anticrasse majoritaire à l'échelle nationale.

Dans un pays qui cherche à attirer des immigrés pour compenser son déclin démographique, la multiplication de manifestations xénophobes ces dernières semaines a provoqué une levée de bouclier sans précédent : politiques, médias, milieux d'affaires et de nombreux citoyens sur les réseaux sociaux ou dans la rue, mobilisés contre l'islamophobie.

« L'Allemagne est devenue arc-en-ciel, ne la laissons pas redevenir noir et blanc », s'exclamait mardi le quotidien *Bild*, en publiant une pétition de 50 personnalités disant « Non à Pegida », parmi lesquelles deux anciens chanceliers sociaux-démocrates, Gerhard Schröder et Helmut Schmidt. Oliver Bierhoff, le manager de l'équipe d'Allemagne championne du monde de foot, louait, dans les colonnes du journal le plus lu d'Europe, les vertus de l'intégration, aux côtés d'artistes et d'écclesiastiques. Parmi les signataires : sept ministres de



ROBERT MICHAEL AGENCE FRANCE-PRESSE

Une manifestation lundi, à Dresde

l'actuel gouvernement. Le ministre des Finances, Wolfgang Schäuble, livrait ce commentaire : « Les paroles ne remplacent pas les faits, l'Allemagne a besoin des immigrés ».

La onzième marche organisée lundi soir dans la capitale de la Saxe par un groupe baptisé Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident (Pegida) a réuni 18 000 participants, selon la police. Un record depuis que ce mouvement a débuté en octobre. Mais il n'a pas mobilisé ailleurs et les anti-Pegida étaient bien plus nombreux à travers le pays. Ils étaient ainsi « plusieurs milliers » d'anti-Pegida à Cologne où la cathédrale avait été éteinte en signe de protestation contre un mouvement

qualifié de xénophobe. À Berlin, l'éclairage de la porte de Brandebourg avait également été éteint et 5000 contre-manifestants s'étaient mobilisés.

Dans son allocution du Nouvel An, la chancelière Angela Merkel avait critiqué les meneurs du mouvement anti-islam, épinglant des personnes au cœur « rempli de préjugés et de haine ».

« Pegida ne nuit pas seulement à notre pays, mais donne aussi une mauvaise image de l'Allemagne à l'étranger », a déclaré le chef de la diplomatie allemande, Frank-Walter Steinmeier, dans des tweets relayés par son ministère, y compris en langue anglaise.

Agence France-Presse

BANGLADESH

Les autorités mettent au pas l'opposition

Les autorités du Bangladesh ont sévi contre l'opposition mardi, arrêtant l'un de ses chefs et menaçant de poursuivre pour meurtre sa dirigeante, Khaleda Zia, accusée d'avoir déclenché une vague de violences meurtrières.

Confinée depuis samedi dans son bureau cadencé par les forces de l'ordre, Zia a exhorté ses partisans à bloquer les transports afin d'obtenir l'organisation de nouvelles élections législatives, un an après un scrutin que l'opposition avait boycotté et qualifié de « farce ».

La dirigeante du Bangladesh Nationalist Party (BNP) avait annoncé la semaine passée des manifestations massives pour marquer le premier anniversaire du « Jour qui a tué la démocratie »,

le 5 janvier 2014, date de la tenue des législatives. Quatre partisans du principal parti d'opposition ont été tués lundi lors de ce mouvement de protestation à l'occasion de violences avec la police et des supporters du pouvoir.

La première ministre, Sheikh Hasina, a répliqué, accusant lundi sa rivale de longue date de vouloir semer l'anarchie dans le pays et l'un de ses ministres a menacé mardi l'opposante de poursuites pour meurtre. Le gouvernement met en cause Zia après que trois personnes ont été grièvement blessées dans l'attaque d'un rickshaw à la bombe incendiaire à Dacca.

Agence France-Presse

MIGRANTS CLANDESTINS

L'inaccessible Europe

JEAN-FRÉDÉRIC
LÉGARÉ-TREMBLAY

Des quelque 210 000 migrants qui ont tenté de traverser clandestinement la Méditerranée en 2014 pour atteindre les rives de l'Europe, plus de 3400 auraient perdu la vie. Des nombres records. Comment expliquer ce phénomène ? Idil Atak, professeure au Département de criminologie de l'Université Ryerson, à Toronto, trouve les réponses à l'extérieur comme à l'intérieur de l'Europe.

Qu'est-ce qui, à l'extérieur de l'Europe, explique cette augmentation du nombre de migrants clandestins par la voie maritime de la Méditerranée ?

Actuellement, la majorité des migrants traversant clandestinement la Méditerranée sont originaires de la Syrie, de l'Irak et de l'Afghanistan. Il s'agit de gens qui fuient la guerre et l'insécurité et qui sont à la recherche d'une protection internationale. L'instabilité politique, les tensions religieuses et ethniques, la pauvreté et le changement climatique sont d'autres causes de l'intensification des migrations clandestines.

La tendance se remarque à d'autres frontières de l'Europe que la Méditerranée, notamment à l'est. Par exemple, en Turquie, le nombre de migrants clandestins attendant le moment opportun pour partir vers l'Europe ne cesse d'augmenter depuis quelques années.

Cette immigration clandestine suit-elle une tendance générale à la hausse de l'immigration sur le continent européen ou, au contraire, augmente-t-elle en raison d'un durcissement des politiques migratoires en Europe ?

C'est en raison des politiques migratoires restrictives et répressives en Europe. Premièrement, les possibilités d'immigration légale vers les pays de l'Union européenne (UE) sont extrêmement limitées. Et ce, malgré la décroissance de la population et une forte demande en main-d'œuvre peu ou pas qualifiée dans certains secteurs de l'économie. Les migrants clandestins comblent cette demande et représentent une main-d'œuvre à bas prix et corvéable à volonté. Il faut préciser que la grande majorité des migrants clandestins en Europe ne sont pas ceux qui traversent la frontière illégalement, mais ceux qui sont admis sur le territoire avec des documents valides — visa, permis de travail, etc. —, mais qui ne le quittent pas à l'expiration de la validité de leur séjour.

Deuxièmement, l'accès à l'asile est également restreint en Europe. Les gens qui fuient la persécution n'ont pas d'autre choix que de suivre des voies clandestines pour arriver en Europe et déposer leur demande d'asile. Or depuis les années 1990, l'Europe a pris des mesures répressives pour les en empêcher. Par exemple, dans le cadre des patrouilles maritimes et terrestres organisées par l'Agence européenne pour la gestion des frontières extérieures, Frontex, les migrants, y compris les demandeurs d'asile, sont interceptés en route et renvoyés vers leur point de départ. Ces mesures sont contraires aux obligations des États découlant de la Convention relative au statut des réfugiés et de la Convention européenne des droits de l'Homme. Elles augmentent considérablement la vulnérabilité et les risques d'exploitation des migrants et les poussent à choisir des routes plus longues, plus dangereuses et plus coûteuses pour atteindre l'Europe.

l'asile est également restreint en Europe. Les gens qui fuient la persécution n'ont pas d'autre choix que de suivre des voies clandestines pour arriver en Europe et déposer leur demande d'asile. Or depuis les années 1990, l'Europe a pris des mesures répressives pour les en empêcher. Par exemple, dans le cadre des patrouilles maritimes et terrestres organisées par l'Agence européenne pour la gestion des frontières extérieures, Frontex, les migrants, y compris les demandeurs d'asile, sont interceptés en route et renvoyés vers leur point de départ. Ces mesures sont contraires aux obligations des États découlant de la Convention relative au statut des réfugiés et de la Convention européenne des droits de l'Homme. Elles augmentent considérablement la vulnérabilité et les risques d'exploitation des migrants et les poussent à choisir des routes plus longues, plus dangereuses et plus coûteuses pour atteindre l'Europe.

L'UE a annoncé faire de la lutte contre les trafiquants de migrants clandestins une priorité en 2015. Est-elle bien outillée pour gérer le phénomène de l'immigration clandestine ?

Depuis l'établissement d'un espace de libre circulation en Europe au début des années 1990, la lutte contre l'immigration clandestine est une priorité de l'UE. L'Union a mis en place un arsenal impressionnant de mesures contre ce phénomène telles que les sanctions des transporteurs et des employeurs de migrants clandestins, la détention systématique de migrants et la militarisation des frontières.

Cependant, ces mesures n'ont pas réussi à arrêter les migrations clandestines de manière durable. Peu de trafiquants sont appréhendés et jugés. Les sanctions n'ont pas un effet dissuasif. Car le trafic de migrants est une activité criminelle très lucrative et souvent, les passeurs savent contourner les contrôles, comme le montre l'exemple récent des deux bateaux avec, au total, plus de 1200 migrants à bord qui dérivèrent au large de l'Italie après avoir été abandonnés par des passeurs. Les passagers d'un des bateaux auraient payé plus de 3 millions de dollars aux passeurs.

Les mesures européennes de lutte contre la migration clandestine sont coûteuses et inefficaces. Elles ne font qu'augmenter la vulnérabilité des migrants. La solution pour l'Europe est de promouvoir une politique ouverte à la migration légale et respectant l'accès à l'asile et les droits fondamentaux des migrants.

Le Devoir

D Voir aussi : Planète Terre à l'adresse ledevoir.com/planeteterre

Syrie : 160 enfants tués dans des écoles en 2014

Genève — Au moins 160 enfants ont perdu la vie dans des attaques contre des écoles en 2014 en Syrie alors que près de 2,4 millions d'enfants ont dû interrompre leur scolarité en raison du conflit, a dénoncé mardi l'UNICEF à Genève. « Entre

janvier et décembre, il y a eu au moins 68 attaques contre des écoles qui ont tué au moins 160 enfants et blessé 343 autres », a déclaré lors d'une conférence de presse le porte-parole de l'UNICEF Christophe Bouliera. Il a précisé que ces chiffres étaient « certainement sous-estimés ». Selon l'UNICEF, entre 2,1 et 2,4 millions d'enfants syriens ne peuvent aller à l'école en raison de l'insécurité.

Agence France-Presse

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard
Avocats inc.

514.861.0469

menardavocats.com

LES SPORTS

BASEBALL

Quatre nouveaux immortels à Cooperstown

New York — L'ancien lanceur des Expos de Montréal Pedro Martínez a été élu mardi au Temple de la renommée du baseball en compagnie du deuxième-but Craig Biggio et des lanceurs John Smoltz et Randy Johnson.

Martinez, Johnson et Smoltz font leur entrée à leur première année d'éligibilité. Biggio a dû attendre à la troisième occasion avant de recevoir un appel du Panthéon, lui qui était arrivé à deux votes seulement d'être admis l'an dernier. Le quatuor sera intronisé le 26 juillet prochain à Cooperstown.

Martinez, vainqueur de trois trophées Cy Young — le premier avec les Expos en 1997 — a vu son nom inscrit sur 500 bulletins de votes, soit 91,1%. Il a terminé sa carrière avec une fiche de 219-100, 3154 retraits sur des prises et a mené les ligues majeures pour la moyenne de points mérités cinq fois. Il a aidé les Red Sox de Boston à remporter la Série mondiale en 2004, mettant ainsi fin à une disette de 86 ans.

« Mon corps changeait environ une demi-heure avant mes départs et je devenais ce gars sérieux, concentré, parce que mon père m'a toujours dit qu'il fallait aborder son travail de façon sérieuse, a indiqué Martinez. Je voyais tout le monde comme un ennemi et c'était la jungle pour moi: je devais tuer pour survivre. C'est le genre de concentration que je devais avoir pour être en mesure de le faire jour après jour. »

Le nom de Johnson, qui a amorcé sa carrière avec les Expos, s'est retrouvé sur 534 des 549 bulletins soumis par les membres de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique, soit 97,3% des bulletins soumis, le huitième plus haut total de l'histoire. Il a mis la main sur le Cy

Young cinq fois au cours de sa carrière ponctuée de 303 victoires et de 4875 retraits sur des prises.

« Le Temple de la renommée n'a jamais occupé mes pensées, a dit Johnson. Je ne crois pas que les gens réalisent à quel point c'est difficile pour un gars de 6 pieds 10 pouces de lancer une balle 60 pieds et 6 pouces plus loin. Afin de réussir cela, il faut être constant avec l'angle de votre bras. Pour quelqu'un de 6 pieds 1 ou 6 pieds 2, il y a moins de masse à garder en contrôle, c'est donc beaucoup plus facile. »

Pour sa part, Smoltz a été choisi par 455 électeurs (82,9%) et il rejoindra ainsi ses ex-coéquipiers des Braves d'Atlanta Greg Maddux et Tom Glavine, intronisés l'an dernier en même temps que le cogneur de puissance des White Sox de Chicago Frank Thomas. Smoltz, gagnant du Cy Young en 1996, est le seul lanceur de l'histoire du baseball majeur à avoir remporté au moins 200 victoires et sauvé 150 matchs. Il a terminé sa carrière avec une fiche de 213-155 avec 154 sauvetages en plus de compiler une fiche de 15-4 en séries éliminatoires.

Biggio, quant à lui, a vu son nom inscrit sur 454 bulletins de vote (82,7%), 42 de plus que le minimum requis. Il a frappé 3060 coups sûrs au cours de sa carrière de 20 saisons, toutes passées avec les Astros de Houston.

C'est la première fois de l'histoire du Temple de la renommée que trois lanceurs sont élus la même année. C'est également la première fois depuis 1955 que les membres de la BBWAA permettent à quatre joueurs de faire leur entrée au Temple. Cette année-là, ils avaient élu Joe DiMaggio, Gabby Hartnett, Ted Lyons et Dazzy Vance.

Raines progresse

Le receveur Mike Piazza est celui qui est passé le plus près du Temple sans toutefois y être admis, voyant son nom inscrit sur 69,9% des bulletins de votes, une augmentation par rapport aux 62,2% récoltés l'an dernier et aux 57,8% en 2013. Le nom d'un joueur doit être inscrit sur au moins trois quarts des bulletins de vote soumis par les membres pour être admis à Cooperstown.

L'ex-voltigeur des Expos Tim Lincecum n'a pas été sélectionné non plus, mais il est le joueur admissible dont le pourcentage de votes a fait le plus grand bond en avant, passant d'une inscription sur 46,1% des bulletins en 2014 à 55% en 2015. Le temps joue toutefois contre lui puisqu'il a déjà écoulé huit de ses 10 années d'éligibilité. Loin de jeter l'éponge, Raines se sentira plus en confiance s'il lui restait sept années d'admissibilité, mais le Temple de la renommée et la BBWAA ont modifié les règles en 2014, faisant passer de 15 à 10 le nombre d'années d'éligibilité.

« Aussi longtemps que mon nom apparaît sur les bulletins de votes, j'ai une chance, a déclaré Raines dans un entretien avec La Presse canadienne. Mais je sens aussi que le temps joue contre moi, avec encore seulement deux ans d'admissibilité au lieu de sept. Il y a une chose qui ne change pas cependant, ce sont vos statistiques. »

En 2502 matchs dans le baseball majeur, dont 1452 avec les Expos, Raines a frappé 2605 coups sûrs, dont 430 doubles, 113 triples et 170 circuits. Celui qui a produit 980 points était aussi reconnu comme un marchand de vitesse: il a volé 808 buts en 954 tentatives.

Associated Press

C'EST DU SPORT!

Le petit géant



Non mais qu'est-ce que c'est que ça? Voilà à peu près ce à quoi avait l'air de ressembler la réaction de l'amateur de balle moyen quand, vers la fin de 1993, ses Expos avaient annoncé la cession du deuxième-but Delino DeShields aux Dodgers de Los Angeles en retour de Pedro Martinez. DeShields sortait d'une saison de ,295 et le club avait remporté 94 victoires, ce qui laissait présager de bien belles choses avec un noyau du tonnerre. Et Pedro qui? Il était surtout connu pour être le petit frère de Ramón, un autre lanceur des Dodgers, « petit » étant un doux euphémisme: on racontait qu'il pesait 135 livres, et encore était-ce au sortir de la douche qu'il avait pris tout habillé de vêtements absorbants. D'ailleurs, à L.A., Tom LaSorda l'utilisait presque exclusivement en relève, estimant qu'il n'avait pas le physique d'un partant.

Même les yeux les plus exercés peuvent se tromper, n'est-ce pas. En tout cas, 406 départs et 209 victoires plus tard, voici Pedro Martinez détenteur de l'honneur individuel ultime, membre du Temple de la renommée, immortel du baseball. Si son vœu est respecté, il portera pour la postérité à Cooperstown une casquette des Red Sox de Boston.

Parce que Martinez n'aura disputé que quatre saisons à Montréal. De la première, 1994, on ne se souvient que trop: nos Expos avec un dossier de 74-40, le meilleur des ligues majeures, lorsque survint une grève des joueurs qui allait forcer l'annulation de la Série mondiale y compris. Plus tard, on assisterait impuissants à la première vente de débarras de l'équipe, adieu Larry Walker, Marquis Grissom, John Wetteland et Ken Hill. Dix ans avant l'heure, le début de la fin était annoncé.

La dernière non plus n'a pas été oubliée. 1997, fiche de 17-8 assortie d'une moyenne de points mérités de 1,90, par ici le Cy Young. Et que fera-t-on après? Martinez doit devenir joueur autonome à la fin de la saison 1998. C'est donc logique: lui aussi, on le vend au rabais.

S'il n'avait donc pu goûter à la Série mondiale à Montréal, il le fera à Boston. En 2004, alors que les Red Sox se débattent avec la malédiction du Bambino qui les prive de championnat depuis 86 ans, il les aide à enfin mettre la main sur le titre. Tout juste après la dernière victoire, il fera d'ailleurs preuve d'une grande classe. Dans le vestiaire de l'équipe où le champagne revole partout, il déclare: « J'aimerais partager ceci avec les gens de Montréal, qui n'ont plus d'équipe. Mon cœur... » Il doit s'arrêter momentanément parce qu'on lui balance le contenu d'un baril de Gatorade sur la tête. «... et ma bague sont avec eux aussi. » Quelques jours auparavant, les Expos étaient morts.

D'origine très modeste, Pedro Martinez avait commencé à jouer au baseball en République dominicaine en lançant des oranges parce qu'il n'avait pas les moyens de s'acheter une balle. Celui qu'on disait beaucoup trop petit aura finalement connu une carrière de géant.

Hockey: les Leafs congédient Carlyle

Toronto — Randy Carlyle n'aura finalement pas survécu au récent séjour désastreux à l'étranger au cours duquel les Maple Leafs de Toronto ont perdu cinq de leurs sept matchs. L'équipe a congédié son entraîneur-chef mardi.

Carlyle aspirait à trouver des réponses aux problèmes défensifs et de possession de la rondelle des Leafs en début de saison et son équipe a montré par moments des signes encourageants. Mais il a été relevé de ses fonctions après 40 matchs alors que l'équipe présente un palmarès de 21-16-3 et occupe le 4^e rang dans la section Atlantique de la Ligue nationale de hockey.

« L'une des choses, et vous m'avez tous entendu le dire depuis le camp d'entraînement, c'est que nous avons besoin de voir un certain niveau de constance, a expliqué le directeur général, Dave Nonis, en conférence de presse. Je pense que nous étions tous d'accord pour dire que nous avons eu de bonnes périodes, de bonnes séquences. »

« Mais je ne crois pas que je peux me présenter devant vous aujourd'hui et dire que nous avons été constants... Nous avons estimé que c'était le bon moment pour faire le changement. »

Les adjoints Steve Spott et Peter Horachek dirigeront l'équipe lors du match de mercredi contre les Capitals de Washington.

La Presse canadienne



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

La série de succès s'interrompt

Le Canadien de Montréal était en quête d'une septième victoire consécutive mardi soir alors qu'il accueillait le Lightning de Tampa Bay, l'un de ses plus sérieux rivaux dans l'association Est de la Ligue nationale de hockey, au Centre Bell. Mais après un voyage parfait de cinq matchs, les choses sont moins bien allées pour le Tricolore, qui s'est incliné au compte de 4-2. Sur notre photo, l'attaquant Brett Connolly, du Lightning, vient de déjouer Carey Price en deuxième période pour donner une avance de 3-1 aux siens. Lire le compte rendu du match sur le site Web et l'application tablette du Devoir.

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Sudoku par Fabien Savary

4				2				
6		7						3 2
		9		8 6				
	8			2				5
2				5				
				1				9
7 9								
		3 5		1 4				
			4	7				6

Niveau de difficulté : MOYEN 2879

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

6	5	1	9	3	4	7	2	8
4	2	8	5	1	7	3	9	6
7	3	9	2	6	8	1	4	5
5	8	2	6	9	1	4	7	3
9	7	3	4	5	2	6	8	1
1	6	4	7	8	3	9	5	2
2	4	6	1	7	5	8	3	9
8	1	5	3	4	9	2	6	7
3	9	7	8	2	6	5	1	4

2878

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus www.les-mordus.com

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de M. Jacques de Billy, survenu le 14 juillet 2014, en son vivant domicilié au 506-1040 Rockland, à Outremont, H2V 3A1, un inventaire des biens du défunt a été terminé le 11 décembre 2014 par la liquidatrice, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés seulement à l'adresse suivante : 5005 rue Paul-Pau, Montréal, H1K 2M7, 514-355-5779. Donné ce 3 janvier 2015, Josée de Billy, liquidatrice de la succession.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE JOLIETTE NO: 705-17-00581-154

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre civile)

NORMAND DURAND, 9, rue Pierre, Ste-Victoire de Sorel, province de Québec, J0G 1T0, district judiciaire de Sorel;

DEMANDEUR

THÉRÈSE DURAND, adresse inconnue;

ET

JEAN-PAUL GERVAIS, adresse inconnue; ou

SUCCESSION JEAN-PAUL GERVAIS, adresse inconnue;

ET

OVILA DURAND, adresse inconnue

ET

ANITA DURAND, adresse inconnue

ou

SUCCESSION ANITA DURAND, adresse inconnue

ET

SUCCESSION JEAN-BAPTISTE DURAND, adresse inconnue;

ET

SUCCESSION ROBERT-SYLVIO DURAND, adresse inconnue

ET

SUCCESSION EUGÈNE-ARMAND DURAND, adresse inconnue

ET

SUCCESSION GÉRARD DURAND, adresse inconnue

ET

CLÉOPHAS DURAND, adresse inconnue

ET

SUCCESSION ROSILDA DURAND, adresse inconnue

MISE EN CAUSE

AVIS AUX MIS EN CAUSE (Art. 119 C.p.c.)

ORDRE EST DONNÉ aux Héritiers de Thérèse Durand, aux Héritiers de Jean-Paul Gélinas, aux Héritiers d'Anita Durand, aux Héritiers de Jean-Baptiste Durand, aux Héritiers de Robert-Sylvio Durand, aux Héritiers d'Eugène-Armand Durand, aux Héritiers de Bernice Durand et aux Héritiers de Rosilda Durand, Cléophas Durand et Yolande Lafrenière de comparaitre au greffe de cette cour située au 200, rue St-Marc, à Joliette, dans les TRENTE (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

La requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 5 mars 2015, à Joliette, à 9h00, en salle 2.00, au Palais de Justice de Joliette.

Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention des Héritiers de Thérèse Durand, aux Héritiers de Jean-Paul Gélinas, aux Héritiers d'Anita Durand, aux Héritiers de Jean-Baptiste Durand, aux Héritiers de Robert-Sylvio Durand, aux Héritiers d'Eugène-Armand Durand, aux Héritiers de Bernice Durand et aux Héritiers de Rosilda Durand, Cléophas Durand, Yolande Lafrenière.

À Joliette, le 5 janvier 2015 (s) par le greffier adjoint

PRENEZ avis que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif LITHO & LETTRE COMMERCIALE INC. ayant son siège au 2218 Marjose-Bastie, Montréal, Québec H4R 3C5 a l'intention de demander sa dissolution au registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies. Date à Montréal, ce 10^e jour de novembre 2014.

Douglas Finn

Président

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

(paragraphe 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de : 9217-6775 QUÉBEC INC. et faisant affaires sous la raison sociale ÉVOLUCONSTRUCTIONJFBM

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9217-6775 QUÉBEC INC. et faisant affaires sous la raison sociale ÉVOLUCONSTRUCTIONJFBM, 389, rue Copping, Orléans Park, Québec, J3H 2H4, Canada, est survenue le 18^e jour de décembre 2014, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15^e jour de janvier 2015 à 9:30 heures, au Bureau du syndic - Longueuil, 45, place Charles-Lemoyne, bureau 104, Longueuil, Québec.

Guylaine Houle, Syndic

PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC., Syndic

1290, rue Saint-Denis

Bureau 802

Montréal (QC) H2X 3J7

Tél. : (514) 282-9667

Télex : (514) 282-9667

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant

▲ comme bénévole

▲ comme donateur

(514) 387-2541

postes 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

(Article 102(4))

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE : 9075-8012 Québec Inc. 7107625 Canada Inc. 45, ch. du Hudson Club, Figaud, DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC 45, ch. du Hudson Club, Figaud, DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9075-8012 Québec Inc. est survenue le 30^e jour de décembre 2014 et que Ginsberg, Gingras & Associés inc. a été nommée syndic à l'actif de la faillite par le Séquestre Officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou sous réserve de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.

La première assemblée des créanciers de la faillite sera tenue le 26 janvier 2015 à 13h00 à notre bureau situé au 1001, boul. Maisonneuve est suite 525, Montréal, Québec.

Signé à St-Jérôme, ce 30^e jour de décembre 2014.

TANIA DAHER, CIRP, Syndic

55, rue Castonguay, local 101

Saint-Jérôme (Québec) J7Y 2H9

Téléphone (450) 432-3563

Sans frais : (877) 356-3563

Télécopieur (450) 432-6358

Syndics de faillite, professionnels de la réorganisation

GATINEAU • MONTRÉAL • OTTAWA

VERDUN • QUÉBEC • RIMOUSKI • ST-JÉRÔME

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 102 (4)

No Cour : 765-11-001870-141 No Ottawa : 41-1944225

Dans l'affaire de la faillite de : 9252-1764 Québec inc. corporation constituée ayant son siège social au 133 rue Diana, St-Amable, (Québec) J0L 1N0 ayant fait affaires sous la raison sociale de IMS Ventilation.

AVIS est, par les présentes donné que la faillite de 9252-1764 Québec inc. est survenue le 18 décembre 2014 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14^e jour de janvier 2015 à 10 h 00, au bureau du syndic Samson Bélair/Deloitte & Touche inc., 4605-A boul. Lapinière, bureau 200, dans la ville de Brossard, dans la province de Québec.

Fait à Brossard, ce 19^e jour de décembre 2014.

SAMSON BELAIR/DELOITTE & TOUCHE INC. Syndics et gestionnaires

Ronald P. Gagnon, L.L.B., CIRP, syndic

4605-A, boul. Lapinière, bureau 200

Brossard (Québec) J4Z 3T5

Tél. : 450-618-4270

Samson Bélair/Deloitte & Touche

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344

Fax: 514-985-3340

Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

Courriel : avisdev@ledevoir.com

Association québécoise des troubles d'apprentissage

« J'apprends différemment parce que j'ai de la difficulté... »

www.aqeta.qc.ca

CULTURE

Prix Héritage de l'Académie au TIFF

Lors de la remise des prix Écrans canadiens le 19 février, le Toronto International Film Festival (TIFF) se verra décerner le tout premier prix Héritage. Helga Stephenson, à la tête de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, a souligné «son dévouement indéfectible à la promotion internationale du talent canadien».

Le Devoir

Chorus en clôture des 33^{es} Rendez-vous

Le sixième long métrage de François Delisle, *Chorus*, assurera la clôture des 33^{es} Rendez-vous du cinéma québécois le 28 février, en première canadienne, après avoir concouru à Sundance. Ce film qui aborde le destin de parents séparés, réunis devant les restes de leur fils, met en scène Sébastien Ricard, Fanny Mallette, Geneviève Bujold, Pierre Curzi, Antoine L'Ecuyer et le groupe montréalais Suuns. Plusieurs seront présents sur le tapis bleu du festival.

Le Devoir

Huit chefs-d'œuvre polonais, selon Martin Scorsese

Au Cinéma du Parc, du 16 janvier au 19 février, après passage à la Cinémathèque québécoise, la rétrospective de huit chefs-d'œuvre restaurés du cinéma polonais présentés par Martin Scorsese et sa World Cinema Foundation reprend l'affiche (avec sous-titres anglais). Sur le lot, trois films d'Andrzej Wajda: *Ashes & Diamonds*, *The Wedding* et *Man of Iron*. Deux de Jerzy Kawalerowicz: *Night Train* et *Mother Joan of the Angels*. Deux aussi de Wojciech Jerzy Has: *The Sargossa Manuscript* et *The Hour-Glass Sanatorium*. Ajoutez *A Short Film about Killing* de Krzysztof Kieslowski.

Le Devoir

Annie Proulx n'écrirait plus *Brokeback Mountain*

Si elle avait su alors ce qu'elle sait maintenant, la romancière américaine Annie Proulx n'aurait pas écrit la nouvelle *Brokeback Mountain*, ou l'amour tragique entre deux cow-boys du Wyoming en 1963. D'abord publié dans le *New Yorker* en 1997, puis adapté au cinéma par Ang Lee en 2005, le court récit n'a en effet valu à l'auteur que «des problèmes et de l'irritation», a-t-elle confié au magazine littéraire *The Paris Review*. «Beaucoup d'hommes ont décidé que le dénouement devrait être heureux. Ils ne supportent pas la fin [...] Ils [la] réécrivent et ça me rend folle.» La plupart des lettres qu'elle reçoit commencent par «Je ne

suis pas gai, mais...», indique Annie Proulx, qui précise que ce qui l'irrite le plus, c'est qu'aucun de ces lecteurs fâchés ne paraît comprendre le sujet de la nouvelle. La passion malheureuse entre Jack et Ennis, les protagonistes, y serait accessoire. «Le sujet, c'est l'homophobie», insiste-t-elle.

Le Devoir

Le prix à payer, meilleur documentaire canadien

Le Vancouver Film Critics Circle a décerné le prix du meilleur film documentaire canadien à *The Price We Pay* (Le prix à payer) de Harold Crooks, présenté au Festival de Toronto et au FNC. Avec force témoignages, le film dévoile la façon dont les paradis fiscaux et les géants de la haute technologie sapent les fondations de l'État démocratique. Harold Crooks avait réalisé auparavant aux côtés de Mathieu Roy *Surviving Progress* sur la crise mondiale éco-économique.

Le Devoir

BNLMTL étire un peu le temps

La Biennale de Montréal a annoncé une prolongation partielle de BNLMTL 2014, *Looking Forward* au Musée d'art contemporain de Montréal. Les œuvres de 21 artistes seront en effet exposées jusqu'au 8 février, parmi lesquelles celles de Nicolas Baier, Isabelle Hayeur, Thomas Hirschhorn ou Anton Vidokle. L'installation vidéo de Shirin Neshat, *Illusions & Mirrors*, pourra quant à elle être vue au Musée des beaux-arts de Montréal jusqu'au 1^{er} février. Jusqu'à présent, quelque 200 000 personnes ont pris part à ce grand rendez-vous de l'art contemporain dans la ville, du Quartier des spectacles à Place Ville-Marie.

Le Devoir

Création du prix littéraire Anaïs Nin

Paris — Le prix Anaïs Nin, seul prix littéraire français qui se veut orienté vers le monde anglo-saxon et dont le titre lauréat sera traduit en anglais, sera décerné pour la première fois le 26 janvier au restaurant parisien Victoria 1836. Le jury de ce prix, fondé par les romancières Nelly Alard et Capucine Motte, est constitué d'auteurs français de renom et, ce qui est inédit, d'agents littéraires britanniques et américains. Cinq titres ont été retenus pour cette première édition: *Vernon Subutex 1* (Grasset) de Virginie Despentes, *La gaieté* de Justine Lévy (Stock), *Je vous écris dans le noir* de Jean-Luc Seigle (Flammarion), *Dans le jardin de l'ogre* de Leila Slimani (Gallimard) et *Un an après* d'Anne Wiazemsky (Gallimard).

Agence France-Presse

Les marteaux se taisent à la Samaritaine

La Cour administrative d'appel de Paris stoppe encore le chantier de rénovation du magasin

FRÉDÉRIC EDELMANN

C'est un nouveau coup d'arrêt que vient de subir les travaux de la Samaritaine. La Cour administrative d'appel de Paris, qui avait validé le 16 octobre 2014 le permis de construire du groupe LVMH, a stoppé le chantier de rénovation du célèbre grand magasin parisien en confirmant l'annulation du permis de construire qu'avait promulgué le Tribunal administratif de Paris le 13 mai 2014, entraînant l'arrêt temporaire du projet. Tout aussi temporaire aura été la reprise des travaux sur le site, le long de la rue de Rivoli, qui aura donc duré moins de trois mois.

Mi-mai 2014, le tribunal administratif avait estimé que la juxtaposition du nouveau bâtiment prévu par LVMH — propriétaire du lieu —, plus particulièrement sa façade ondulante réalisée en verre, et d'immeubles parisiens en pierre, «variés mais traditionnels», apparaissait «dissonante». Le rideau de verre viendrait dégrader un ensemble considéré comme «le prototype architectural» du Paris haussmannien, selon la Commission du Vieux Paris, qui a formulé un avis défavorable au projet, cette section de la rue de Rivoli étant la première percée

entreprise sous le Second Empire. Deux des trois bâtiments pré-haussmanniens datant de 1852 dans la rue de Rivoli ont déjà été démolis.

La Samaritaine a décidé de saisir le Conseil d'État, a déclaré lundi 5 janvier LVMH, propriétaire de l'ancien grand magasin. La Ville de Paris, qui défend ce projet pesant 460 millions d'euros (647 millions \$CAN) et plus de 2100 emplois, a également annoncé qu'elle allait déposer un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État. Depuis dix ans, le site de la Samaritaine est à l'abandon.

L'ouverture d'un hôtel de luxe dans la partie construite par l'architecte Henri Sauvage, de nombreux magasins, d'une crèche et de plusieurs logements sont de fait à nouveau en suspens pour une durée indéterminée si tant est que le Conseil d'État donne tort à la cour administrative d'appel de Paris.

«L'exécutif municipal, précise la mairie, s'est fixé comme priorité le développement de l'attractivité économique et la création d'emplois. La Ville maintient son soutien à ce projet de modernisation, qui concilie le respect du patrimoine porté par des architectes de renommée internationale et un engagement fort pour l'avenir

du centre de Paris.»

Tel n'était pas l'avis de plusieurs associations, qui ont attaqué le projet avec une rare opiniâtreté: la Société pour la protection du patrimoine et de l'esthétique de la France et SOS Paris.

Elles faisaient valoir que la façade en verre, conçue par l'agence japonaise Sanaa, ne respectait pas les règles du plan local d'urbanisme, lequel impose que les «constructions nouvelles doivent s'insérer dans le paysage par leur volume, leurs matériaux, leur aspect». L'architecture extérieure du nouveau bâtiment prévu dans le projet «ne répond pas à l'obligation d'insertion de la construction projetée dans le tissu urbain environnant», selon les dispositions du plan local d'urbanisme de Paris, avait alors considéré la cour administrative d'appel dans son arrêt.

Dent creuse

Les associations saluent donc la nouvelle «décision sage et argumentée» qui «conforte pleinement leurs analyses et démontre la validité de leur combat». Par contraste, elles soulignent que la Ville de Paris aurait dû suivre l'avis éclairé de la Commission du Vieux Paris et met en lumière l'impéritie du ministère de la Culture. «Les

deux associations mettent en revanche tout le monde d'accord lorsqu'elles écrivent dans leur communiqué: «Par-delà le cas emblématique de la Samaritaine, c'est la problématique de la place de l'architecture contemporaine dans les centres anciens qui est posée.» Elles estiment qu'il convient de prohiber «aussi bien le pastiche que l'architecture de rupture, forme infantile de la modernité».

Au-delà d'un conflit juridique dont les arguments semblent assez dérisoires sauf, ce qui semble être ici le cas, à vouloir faire un exemple, l'arrêt du chantier de la Samaritaine, s'il vient à se confirmer, se traduira par la pérennisation d'une dent creuse en plein cœur de la ville. Les précédents ne sont pas rares qui, pour un motif ou un autre, bloquent durablement des projets avant même qu'un nouveau choix architectural puisse être choisi.

Dans de tels cas, la Ville (Paris ou une autre) se trouve confrontée à un dilemme classique: soit il lui faut choisir, plutôt vite et souvent mal, un projet alternatif et sans caractère, soit elle choisit de prendre son temps, de relancer concours ou consultations pour arriver au meilleur projet possible.

Le Monde



DOMINIQUE FAGET AGENCE FRANCE-PRESSE

Avec 9,3 millions de visiteurs en 2014, le Louvre reste numéro un mondial

Le Louvre a accueilli 9,3 millions de visiteurs en 2014, un chiffre relativement stable par rapport à celui de 2013 permettant au musée français de rester le plus visité au monde, indique mardi l'établissement dans un communiqué. Le public étranger représente environ 70% des visiteurs, dont, parmi les nationalités les plus représentées, les Américains, les Chinois, les Italiens, les Britanniques et les Brésiliens, indique le Louvre, qui souligne que ses collections permanentes ont accueilli, l'an passé, 100 000 visiteurs de plus qu'en 2013. Le musée parisien aura connu deux moments forts: la réouverture au public des salles dédiées aux objets d'art du XVIII^e siècle et la nouvelle présentation, après sa restauration, de la *Victoire de Samothrace*, l'une des stars du musée. Dans le hall Napoléon, deux expositions temporaires se sont succédées, attirant 132 000 visiteurs pour les chefs-d'œuvre de la collection du Louvre Abu Dhabi, tandis que près de 150 000 visiteurs ont découvert en 2014 les trésors du Maroc médiéval.

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	L'Épicerie	Les enfants de la télé / Bruno Blanchet, Dany Laferrière.		École de l'humour / Louis-José Houde Partie 1 de 2		Le Téléjournal		Pour le plaisir		JANE (2007)
TVA	17h55 TVA nouvelles	Le Tricheur / Patrick Drolet	La poule aux oeufs d'or	Bloopers TVA	Au secours de Béatrice / Formule trop petite		Martin Matte: Condamné à l'excellence Partie 2 de 2		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35 Signé M		0h05 BILLY MADISON
TQ	Les Argonautes	Subito texto	Cuisine futée,	Une histoire vraie	Formule Diaz		Les francs-tireurs		Génial! / Elyse Marquis, Pierre Hébert.		The Bridge / Yankee		Québec Western
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	L'arbitre	Rire et délire	CATÉGORIE 8 - TEMPÊTE SOLAIRE: AU PERIL DE LA TERRE (2012) avec Maxim Roy, Matthew Modine. Partie 1 de 2		Ménage à trois		Duo / Claudine Prévost		L'Instant Gagnant		
RDI	Le National	RDI économie	24/60	Les grands reportages	Le Téléjournal		RDI économie		Le National	24/60	Grands rep.		
TV5	17h45 Champi...	Journal FR	Des écoles pas comme	Envoyé spécial	Ax Men: Danger en forêt		21h40 Peuples		On n'est pas que des cobayes	TV5 le journal	23h40 DARLING (2007)		
D	Produit inc.	Produit inc.	Fort roc	Fort roc	Mamans, gérantes d'estrade		Au pays des Cajuns		SOS Sauveteurs professionnels	Vancouver	Docu-D		
VIE	ByeMaison	Idees-grandeur	Cabanes	La vraie histoire de César	Cash Cowboys		Mamans, gérantes d'estrade		Pimp garage	Manon/ cuisine	Maigrir ou mourir Partie 1 de 2		Normal?
MP	17 ans et maman	Buzz	Cliptoman	Trop malade!	Les enquêtes du NCIS		Fous bolides		Blackout total	Blackout total	Jay niouzes		Tattoo clap
MX	Millionnaires du clip	Aujourd'hui en musique	Les années / Nightlife	Hollywood chante Partie 1 de 2	Dolly Parton		Johnny Cash		Lég. du Rock	Lég. du Rock	Flow de flux		
VRAK TV	VRAK la vie	Arrange-toi ça	Glee / No sex in the city	Les menteuses	Lumières sur...		Girls (v.1)		Switched / L'enfance de l'art	Galaxie près	Dégrassi		Hors d'ondes
TTF	Les Simpson	Fin et Jake	La Retenue	Lapins crétins	American Dad / Faut pas rêver!		Les Simpson		South Park	Faut pas rêver!	Les Simpson		American Dad
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°	Hors-jeu 2.0	Boxe Terrence Crawford c. Ray Beltran	Les enquêtes du NCIS		Fous bolides		Sports 30	Arts martiaux mixtes	Arts martiaux		Arts martiaux
HISTORIA	FantomWorks	Armes qui ont changé	Cash Cowboys	Pour l'amour du country	Génie de l'extrême		La Reine / Le maître chanteur		Arrow / Journée noire	Grimm / Le gang des voleuses	Planète Terre		Regard avenir
ARTV	La petite Patrie	Les demoiselles	du swing	Catherine	Pékin Express: A la découverte des mondes inconnus		LE MEDECIN DE FAMILLE (2013)		ÉTOILE MAUDITE (1995) Matthew McConaughey.	21h20 IRON MAN 3 (V.F.) (2013) avec Guy Pearce, Robert Downey Jr.	Tête d'un tueur / Donald Harvey/ Le combat des armes à feu		Table de Noël
EXPLORA	Les sept seigneurs de la savane	C.S.I.: Les experts	Dre Hunt / Une main tendue	Les stupéfiants	Conférences du CORIM		Pékin Express: A la découverte des mondes inconnus		Ushuaia Nature Partie 1 de 2	22h35 CinéTFO	Les jumelles		24.7
SERIES+	Comment...fait	Jobs de bras	Focus	Médiation	Pékin Express: A la découverte des mondes inconnus		LE MEDECIN DE FAMILLE (2013)		ÉTOILE MAUDITE (1995) Matthew McConaughey.	21h20 IRON MAN 3 (V.F.) (2013) avec Guy Pearce, Robert Downey Jr.	23h15 THE BUDDY HOLLY STORY (V.F.)		23h35 OZ LE MAGNIFIQUE
C. SAVOIR	17h30 Pétrole	1 Mondes	Focus	Médiation	Pékin Express: A la découverte des mondes inconnus		LE MEDECIN DE FAMILLE (2013)		ÉTOILE MAUDITE (1995) Matthew McConaughey.	21h20 IRON MAN 3 (V.F.) (2013) avec Guy Pearce, Robert Downey Jr.	23h15 THE BUDDY HOLLY STORY (V.F.)		23h35 OZ LE MAGNIFIQUE
EVASION	VR en déroute	Flip	Folie escale / Toronto	Les jumelles	Pékin Express: A la découverte des mondes inconnus		LE MEDECIN DE FAMILLE (2013)		ÉTOILE MAUDITE (1995) Matthew McConaughey.	21h20 IRON MAN 3 (V.F.) (2013) avec Guy Pearce, Robert Downey Jr.	23h15 THE BUDDY HOLLY STORY (V.F.)		23h35 OZ LE MAGNIFIQUE
TFO	Le Ranch	Wendy	Flip	Les jumelles	Pékin Express: A la découverte des mondes inconnus		LE MEDECIN DE FAMILLE (2013)		ÉTOILE MAUDITE (1995) Matthew McConaughey.	21h20 IRON MAN 3 (V.F.) (2013) avec Guy Pearce, Robert Downey Jr.	23h15 THE BUDDY HOLLY STORY (V.F.)		23h35 OZ LE MAGNIFIQUE
Cinépop	17h10 QUI EST GILBERT GR...	19h10 POTINS DU SUD (1995)	(2013) Tave Diggs.	Julia Roberts.	LE MAGASIN DES SUICIDES		Tête d'un tueur / Donald Harvey/ Le combat des armes à feu		A la page	CBC News: The National	CBC News: The National		22 Minutes
Sécran	18h20 BAGGAGE CLAIM (V.F.)	(2013) Tave Diggs.	Julia Roberts.	LE MAGASIN DES SUICIDES	Tête d'un tueur / Donald Harvey/ Le combat des armes à feu		A la page		CBC News: The National	22h45 ARTV	Résurrection		0h05 Daily Sh.
Planète	Larguez les amarres	Sur les traces de Tintin	Mise à jour	Dragons' Den	Arrow / Draw Back Your Bow		Chicago P.D.		Forever	Local 22 News	23h35 Jimmy Kimmel Live		
MATV	Libre-service	Montréalité	Caucus	Murdoch Mysteries	eTalk		The Big Bang		Ent. Tonight	Local 22 News	23h35 David Letterman		
CBC	17h00 News	Coronation St.	Murdoch Mysteries	eTalk	The Big Bang		Ent. Tonight		Local 22 News	23h35 Jimmy Kimmel Live			
CTV (Mnt.)	CTV News Montreal	E.Talk	The Big Bang	Ent. Tonight	Local 22 News		23h35 Jimmy Kimmel Live						
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Local 22 News		23h35 Jimmy Kimmel Live						
ABC	Local 22 News	World News	Local 22 News	Inside Edition	The Middle		The Goldbergs		Modern Family / Black-ish	Local 44 News	News at 10:30		
CBS	Channel 3 News at 6 p.m.	Evening News	Jeopardy!	Wheel Fortune	American Idol / Auditions #1		Nature / Wild France		Nature / Wild France	Local 44 News	News at 10:30		
NBC	Newschannel 5 / NBC News	Modern Family / Modern Family	Globe Trekker / Myanmar	PBS NewsHour	PBS NewsHour		Canada, plus grand que nature		Chroniques San Fran.	Girls	Girls		LeZarts
FOX	Modern Family / Modern Family	Globe Trekker / Myanmar	PBS NewsHour	Pense vite!	Vu intérieur		THE TRIP (2011) avec Rob Brydon, Steve Coogan.		19h25 LIFE ACCORDING TO SAM (2013)	Episodes	Episodes		Episodes
PBS (33)	PBS NewsHour	PBS NewsHour	Pense vite!	Vu intérieur	THE TRIP (2011) avec Rob Brydon, Steve Coogan.		19h25 LIFE ACCORDING TO SAM (2013)		Episodes	Episodes		Episodes	Episodes
PBS (67)	News America / Business	PBS NewsHour	Pense vite!	Vu intérieur	THE TRIP (2011) avec Rob Brydon, Steve Coogan.		19h25 LIFE ACCORDING TO SAM (2013)		Episodes	Episodes		Episodes	Episodes
UNIS	Fallait y penser	Pense vite!	Vu intérieur	THE TRIP (2011) avec Rob Brydon, Steve Coogan.	19h25 LIFE ACCORDING TO SAM (2013)		Episodes		Episodes		Episodes		Episodes
HBO	Cinéma	18h40 MONDAYS AT RACINE	19h25 LIFE ACCORDING TO SAM (2013)	Episodes	Episodes		Episodes		Episodes		Episodes		Episodes
Showtime	THE TRIP (2011) avec Rob Brydon, Steve Coogan.	19h25 LIFE ACCORDING TO SAM (2013)	Episodes	Episodes		Episodes		Episodes		Episodes		Episodes	
AMC	17h00 JURASSIC PARK (1993) avec Laura Dern, Sam Neill.	JURASSIC PARK III (2001) avec William H. Macy, Sam Neill.	JURASSIC PARK III (2001) avec William H. Macy, Sam Neill.	JURASSIC PARK III (2001) avec William H. Macy, Sam Neill.	JURASSIC PARK III (2001) avec William H. Macy, Sam Neill.		JURASSIC PARK III (2001) avec William H. Macy, Sam Neill.		JURASSIC PARK III (2001) avec William H. Macy, Sam Neill.		JURASSIC PARK III (2001) avec William H. Macy, Sam Neill.		LAKE PLACID
AddikTV	Les enquêtes de Murdoch	Il était une fois / Daniel	Désordre extrême	LNH Hockey / Bruins de Boston c. Penguins de Pittsburgh (D)	The Middle		Modern Family / Black-ish		2 Broke Girls		Dave Morissette en direct		Le TVA sports Reviews
TVA Sports	Le Premier Trio	Le Fanatik	Murdoch Mysteries	Modern Family / Modern Family	2 Broke Girls		Dave Morissette en direct		Le TVA sports Reviews		Extra		60 mins sports
CityTV	Murdoch Mysteries	Le Fanatik	Modern Family / Modern Family	2 Broke Girls		Dave Morissette en direct		Le TVA sports Reviews		Extra		60 mins sports	
01/07	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

«DOCUMENTIR» LA RÉALITÉ
Une autre émission mettant en vedette... des vedettes. On aurait pu redouter le pire de cette nouveauté qui propose de faux documentaires sur la vie secrète de stars québécoises, mais le résultat est heureusement fort réussi. Du «documenteur» réjouissant.

Une histoire vraie, Télé-Québec, 19h30

LES DISPARITIONS DE FEMMES AUTOCHTONES VUES DE L'EXTÉRIEUR

C'est parfois à travers un œil extérieur que l'on saisit toute l'horreur d'une tragédie qui se produit dans notre cour. Voilà peut-être l'effet que pourrait avoir ce reportage français consacré à la disparition de milliers de femmes autochtones un peu partout au Canada dans les dernières décennies. Envoyé spécial/Indiennes disparues du Canada: la route des larmes, TV5, 20 h

VERS L'AFFRANCHISSEMENT

La CBC fait les choses en grand avec cette série en six épisodes qui aborde, entre autres, un chapitre méconnu de l'histoire du Canada. Cette adaptation d'un best-seller de l'ontarien Lawrence Hill relate le long parcours d'une esclave, de son village en Afrique vers les colonies américaines jusqu'à son affranchissement après avoir atteint la Nouvelle-Écosse. *The Book of Negroes*, CBC, 21 h

Amélie Gaudreau

CULTURE



Les recettes du long métrage *Les maîtres du suspense* sont décevantes, étant donné les attentes et le calibre des principaux acteurs.

CINÉMA

Les maîtres du suspense en panne de succès

Le hobbit a tout raflé sur son passage sur les écrans durant les Fêtes

ODILE TREMBLAY

La grosse production québécoise des Fêtes, *Les maîtres du suspense* de Sébastien Lapointe (le cinéaste de *La vie secrète des gens heureux*), n'aura pas récolté l'adhésion de la large audience.

Cette comédie-polar en chevauchement de genres abordant les affres d'un écrivain en panne d'inspiration et de ses négres, déployée entre le Québec et la Louisiane, avait misé sur la popularité de ses interprètes masculins: Michel Côté, Robin Aubert et Antoine Bertrand, en plus de recevoir le concours de l'actrice portugaise Maria de Medeiros. Ni descendu en flèche par la critique ni monté aux nues, ce

film, au scénario assez échevelé malgré de bons moments, qui avait pris l'affiche sur 64 écrans le 17 décembre (en même temps que *The Hobbit: The Battle of the Five Armies* de Peter Jackson), reste sur sa faim. Ses recettes au guichet québécois frôlaient 500 000\$ à peine à la fin de la dernière fin de semaine.

«*Ses recettes sont décevantes, étant donné les attentes et le calibre des acteurs qui s'y trouvent*, estime Stéphanie Nolin, de Cinéac, firme qui recueille les statistiques du cinéma dans les salles du Québec. *La stratégie d'affronter le Hobbit pendant la période des Fêtes n'aura pas porté ses fruits, ni pour ce film ni pour les nombreuses autres productions qui ont pris l'affiche*

à ce moment. *Le film de Peter Jackson n'a laissé que des miettes à ses concurrents. Il est vrai que les comédies québécoises remportent généralement plus de succès durant la période estivale que durant les Fêtes. Les gens ne se sont pas déplacés comme on l'aurait espéré au départ.*»

Publics visés

Le fait que *Les maîtres du suspense* ne visait pas un public familial, enfants compris, pouvait constituer un handicap au cours des vacances d'hiver, quand les spectateurs se déplacent davantage en tribu qu'au long de l'année. En témoignait, rappelle Stéphanie Nolin, le succès d'*Il était une fois les boys* de Richard Goudreau, à l'affiche

dès le 6 décembre 2013 pour des recettes supérieures, dont un cumulatif de 1 504 633\$. «*L'année précédente, Les Pee-Wee 3D d'Eric Tessier, sorti le 21 décembre 2012, avait accumulé des recettes de 2 347 383\$. Mais si on le compare aux sorties de 2014, Les maîtres du suspense fait légèrement mieux que Le vrai du faux d'Emile Gaudreault et un peu moins bien que La petite reine d'Alexis Durand-Brault.*» *Mommy* de Xavier Dolan et *1987* de Ricardo Trogi demeurent les grands champions québécois des guichets de l'année écoulée, là où les productions plus commerciales ont piqué du nez.

Le Devoir

ÉGYPTE

Une équipe suédoise découvre une rare sculpture murale pharaonique

Le Caire — Des archéologues suédois ont découvert une sculpture murale vieille de plus de 2500 ans, représentant le dieu soleil Amon-Ré et le dieu scribe Thot, dans une carrière pharaonique près d'Assouan, dans le sud de l'Égypte, a indiqué mardi le ministère des Antiquités.

«*Rares sont les sculptures qui associent les deux divinités, le dieu Amon-Ré et le dieu Thot*», a indiqué à l'AFP Ali al-Asfar, responsable du département de la Haute-Égypte au ministère, précisant que cette sculpture remonte à la basse époque (1085-335 avant Jésus-Christ).

Thot, au corps d'homme et à la tête d'ibis, représentait à la fois le dieu scribe et celui de la sagesse.

La sculpture murale a été découverte dans une carrière pharaonique au nord d'Assouan «*qui a fourni les pierres pour la construction des temples les plus importants de l'Égypte ancienne, notamment le complexe de Karnak et le temple de Louxor*», a précisé le ministre des Antiquités,

Mamdouh al-Damaty, dans un communiqué.

L'équipe d'archéologues suédois de l'Université de Lund a également découvert «*une sculpture murale représentant la sortie de deux obélisques de la carrière*», a indiqué le responsable, précisant que cette œuvre pouvait dater du temps de la reine Hatshepsout, de la XVIII^e dynastie (1508-1458 av. J.-C.), car une scène similaire figure sur les murs du temple de la reine, près de Louxor.

Les archéologues ont également mis au jour un sphinx similaire à ceux qui bordent le Dromos, l'allée reliant le temple de Karnak où était célébré le culte du dieu Amon au temple de Louxor, a indiqué le chef de la mission archéologique suédoise Maria Nilsson dans le communiqué.

Dans la carrière, l'équipe a également découvert des maisons d'ouvriers sculptées dans la pierre et datant de l'époque pharaonique, ainsi que des parcs à bétail.

Agence France-Presse



AGENCE FRANCE-PRESSE / SCA

La sculpture murale a été découverte dans une carrière pharaonique au nord d'Assouan «*qui a fourni les pierres pour la construction des temples les plus importants de l'Égypte ancienne, notamment le complexe de Karnak et le temple de Louxor*».



JOSÉE TREMBLAY

La série Instantanés en livre numérique

Toutes bonnes choses ont une fin, mais elles peuvent aussi être un nouveau commencement. C'est le cas de notre série de fin d'année Instantanés qui, après avoir séduit et ému nos lecteurs dans nos pages, entre le 20 décembre 2014 et le 6 janvier 2015, trouve désormais une deuxième vie en format livre numérique conçu pour iPad. Intitulé *Instantanés*, tout simplement, l'objet rassemble les 32 photos des temps des Fêtes passés qui ont nourri l'imagination et guidé les plumes de 32 journalistes du *Devoir*. Ce recueil contient donc plusieurs textes de fiction jamais publiés à ce jour, dont ceux signés par Caroline Montpetit, Philippe Papineau, Catherine Lalonde, Frédérique Doyon, François Lévesque, Guy Taillefer, Marco Fortier, François Desjardins, Manon Cornéliier, Véronique Chagnon, Amélie Daoust-Boisvert, Paul Cauchon, Geneviève Tremblay, Isabelle Paré ou encore Isabelle Porter. Des inédits inspirants et inspirés à découvrir en exclusivité dans le iBook Store d'Apple, où le livre numérique est en vente pour 1,99\$ seulement. (ISBN: 978-2-924257-03-6). <http://iTunes.com/Instantanes>

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

2750

HORIZONTALEMENT

- Qui marche sur la plante des pieds.
- Pince - Gonflement.
- Pratique invariable - Relatif aux plantes.
- Passe par le chas - Femme d'un roi.
- (S')effondrer - Se dit au ping-pong.
- Attire les vacanciers - Le petit écran.
- Se dit de certaines pensions.
- Relatif au nez - Du verbe être.
- Terme de ski - Faire payer trop cher.
- Ce qui enferme - Dispensé.
- Rendre amer - Nettoie à l'eau.
- Engrais azoté - Griser.

- Désavoue - Expérimenté.
- Thallium - Mince et galbé.
- Bas - Elle a enfanté.
- Voilier.
- Il y fait chaud - Réassortiment.
- Ingénieur français - Répétition monotone.
- Décamper - Calme.
- Découle - Devenu habile.
- Petits groupes qui se démarquent des autres - Crier comme un cerf.

VERTICALEMENT

- Patère.
- Personnel - Démonstratif - Action de lancer une balle.
- Se fait sur une piste.

1	H	E	X	A	G	O	N	A	L	A	V
2	O	M	I	S	I	S	L	A	N	D	E
3	R	A	I	S	I	N	O	D	E	O	N
4	I	N	A	N	G	E	S	O	U	T	
5	Z	E	B	U	S	S	E	A	N	C	E
6	O	E	T	E	S	I	I				
7	N	I	L	R	E	N	A	R	D	E	S
8	T	R	E	V	E	E	G	E	E	I	
9	A	R	M	E	T	S	U	I	D	E	
10	L	I	E	S	S	E	E	S	T	E	
11	T	N	T	N	A	T	T	E	N	T	
12	C	I	E	T	E	A	U	S	O	I	E

2749

SOLUTION DU DERNIER